

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LALLAING

Numéro SIRET : 21590327900010

POSTE COMPTABLE : CUINCY

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE LALLAING

ANNEE 2020

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
5	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
9 à 10	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
11 à 13	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
14 à 15	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
16 à 17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
18 à 19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
20	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
21 à 23	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
24 à 26	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
27	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
28 à 29	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
30 à 31	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
32	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
33	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
34 à 35	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
36	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
37	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
37	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
38	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
39	A4 - Etat des provisions	X	
39	A5 - Etalement des provisions	X	
40	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
41	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
42	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
43	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
43 Bis	A7.4.1 - Etat de ventilations des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID	X	
	19 - Section de fonctionnement		
44	A8 - Etat des charges transférées		X
45	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
46 à 47	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
48	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
49	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
50	A11 - Etat des travaux en régie	X	
51	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
	B - Engagements hors bilan		X
52 à 57	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
58	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
59	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
59	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
59	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
60	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
61 à 62	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
63	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
63	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
63	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
64 à 67	C1.1 - Etat du personnel		X
68	C1.2 - Actions de formation des élus	X	
69	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
70	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
70	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
70	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
70 à 71	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
72	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
73	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures		X

5 9 3 2 7	COMMUNE DE LALLAING CA 2020	COMPTE ADMINISTRATIF
-----------	--------------------------------	-------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	6 202
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	4
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : DOUAISIS AGGLO	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 180 819,00	4 984 102,00	803,11	1 016,45

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	930,44	935,00
2	Produits des impositions directes/population	271,54	507,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 075,37	1 133,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	130,51	305,00
5	Encours de dette/population	1 031,86	860,00
6	DGF/population	549,55	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5147	0,5630
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9310	0,9000
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,1200	0,2700
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,9595	0,7600

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 971 086,02	G	6 726 923,59
	Section d'investissement	B	1 322 324,42	H	1 713 893,07
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	1 752 087,53
	Report en section d'investissement (001)	D	119 828,95	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	7 413 239,39	= G+H+I+J	10 192 904,19
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	534 847,90	L	128 742,57
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	534 847,90	= K+L	128 742,57
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	5 971 086,02	= G+I+K	8 479 011,12
	Section d'investissement	= B+D+F	1 977 001,27	= H+J+L	1 842 635,64
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 948 087,29	= G+H+I+J+K+L	10 321 646,76

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
13	Subventions d'investissement reçues		128 742,57
20	Immobilisations incorporelles	85 093,06	
21	Immobilisations corporelles	285 022,94	
23	Immobilisations en cours	164 731,90	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 724 005,00	1 601 815,17	52 752,17		69 437,66
012	Charges de personnel et frais assimilé	3 590 800,00	3 432 805,54			157 994,46
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	606 670,00	576 429,36	319,00		29 921,64
Total des dépenses de gestion courante		5 921 475,00	5 611 050,07	53 071,17	0,00	257 353,76
66	Charges financières	87 619,66	72 666,20	10 531,07		4 422,39
67	Charges exceptionnelles	48 050,00	23 267,71			24 782,29
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires	500 000,00				500 000,00
022	Dépenses imprévues	745 540,11				
Total des dépenses réelles de fonct.		7 302 684,77	5 706 983,98	63 602,24	0,00	1 532 098,55
023 (2)	Virement à la section d'investissement	835 000,00				
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	128 000,00	200 499,80			-72 499,80
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		963 000,00	200 499,80	0,00	0,00	762 500,20
TOTAL		8 265 684,77	5 907 483,78	63 602,24	0,00	2 294 598,75

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3)	0,00				
--	-----	------	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	150 800,00	88 497,18	5 947,00		56 355,82
70	Produits des services, domaine et vent	178 700,00	167 569,36			11 130,64
73	Impôts et taxes	2 304 707,24	2 388 785,23			-84 077,99
74	Dotations, subventions et participations	3 709 869,00	3 774 707,48	44 230,00		-109 068,48
75	Autres produits de gestion courante	92 300,00	91 522,48			777,52
Total des recettes de gestion courante		6 436 376,24	6 511 081,73	50 177,00	0,00	-124 882,49
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	17 000,00	107 960,17	306,92		-91 267,09
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		6 453 376,24	6 619 041,90	50 483,92	0,00	-216 149,58
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	60 221,00	57 397,77			2 823,23
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		60 221,00	57 397,77	0,00	0,00	2 823,23
TOTAL		6 513 597,24	6 676 439,67	50 483,92	0,00	-213 326,35

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3)	1 752 087,53				
---	-----	--------------	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	175 453,43	68 643,53	85 093,06	21 716,84
204	Subventions d'équipement versées	4 505,45	2 500,00		2 005,45
21	Immobilisations corporelles	909 661,89	361 311,46	285 022,94	263 327,49
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	723 050,83	376 938,01	184 731,90	181 380,92
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	1 812 671,60	809 393,00	534 847,90	468 430,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 800,00	19 654,63		145,37
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	436 500,00	435 879,02		620,98
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	125 000,00			
	Total des dépenses financières	581 300,00	455 533,65	0,00	125 766,35
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'invest.	2 393 971,60	1 264 926,65	534 847,90	594 197,05
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	60 221,00	57 397,77		2 823,23
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	60 221,00	57 397,77	0,00	2 823,23
	TOTAL	2 454 192,60	1 322 324,42	534 847,90	597 020,28
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	119 828,95			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 136)	586 355,00	537 133,05	128 742,57	-69 520,62
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	85 338,00	85 338,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	681 693,00	622 471,05	128 742,57	-69 520,62
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	310 000,00	336 593,67		-26 593,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	554 328,55	554 328,55		
136	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 000,00			
	Total des recettes financières	929 328,55	890 922,22	0,00	38 408,33
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'invest.	1 611 021,55	1 513 393,27	128 742,57	-31 114,29
021	Virement de la section de fonctionnement	835 000,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	128 000,00	200 499,80		-72 499,80
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'invest.	963 000,00	200 499,80	0,00	762 500,20
	TOTAL	2 574 021,55	1 713 893,07	128 742,57	731 385,91
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réalliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 654 567,34		1 654 567,34
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 432 805,54		3 432 805,54
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	576 748,36		576 748,36
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	83 197,27		83 197,27
67	Charges exceptionnelles	23 267,71	72 500,00	95 767,71
68	Dotations provisions semi-budgétaires		127 999,80	127 999,80
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		5 770 586,22	200 499,80	5 971 086,02

Pour information			0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 654,63		19 654,63
13	Subventions d'investissement reçues		10 221,00	10 221,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	435 879,02		435 879,02
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	68 643,53		68 643,53
204	Subventions d'équipement versées	2 500,00		2 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	361 311,46	47 176,77	408 488,23
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	376 938,01		376 938,01
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		1 264 926,65	57 397,77	1 322 324,42

Pour information			119 828,95
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	94 444,18		94 444,18
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	167 569,36		167 569,36
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		47 176,77	47 176,77
73	Impôts et taxes	2 388 785,23		2 388 785,23
74	Dotations, subventions et participations	3 818 937,48		3 818 937,48
75	Autres produits de gestion courante	91 522,48		91 522,48
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	108 267,09	10 221,00	118 488,09
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		6 669 525,82	57 397,77	6 726 923,59

Pour information			1 752 087,53
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	336 593,67		336 593,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	554 328,55		554 328,55
13	Subventions d'investissement reçues	537 133,05		537 133,05
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	85 338,00		85 338,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		7 500,00	7 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		65 000,00	65 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		127 999,80	127 999,80
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		1 513 393,27	200 499,80	1 713 893,07

Pour information			0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

COMMUNE DE LALLAING

CA 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N=1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 724 005,00	1 601 815,17	52 752,17		69 437,66
6042	Achats prest. de serv. (autres que terra	148 500,00	137 401,20	630,00		10 468,80
60611	Eau et assainissement	28 000,00	24 363,88			3 636,12
60612	Energie - Electricité	365 000,00	381 312,59			-16 312,59
60613	Chauffage urbain	35 000,00	33 955,99			1 044,01
60621	Combustibles	500,00	338,00			162,00
60622	Carburants	14 000,00	12 212,57			1 787,43
60623	Alimentations	14 700,00	7 888,43	957,60		5 853,97
60624	Produits de traitement	4 500,00	5 212,63			-712,63
60631	Fournitures d'entretien	30 000,00	21 787,89	4 122,17		4 089,94
60632	Fournitures de petit équipement	73 500,00	65 814,72	8 027,70		-342,42
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	2 839,64			5 160,36
60636	Vêtements de travail	13 000,00	7 054,12			5 945,88
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 019,42			-19,42
6067	Fournitures scolaires	28 315,00	27 020,89	610,99		683,12
6068	Autres matières et fournitures	44 000,00	44 536,14			-536,14
611	Contrats de prestations de services	165 600,00	154 425,75	3 468,38		7 705,87
6132	Locations immobilières	39 000,00	38 744,69			255,31
6135	Locations mobilières	57 470,00	52 863,24	1 176,45		3 430,31
61521	Terrains	83 000,00	84 474,37	13 206,66		-14 681,03
615221	Bâtiments publics	30 000,00	30 548,24	3 828,00		-4 376,24
615228	Autres bâtiments	8 000,00	8 040,89			-40,89
615231	Voiries	20 000,00	8 412,60			11 587,40
615232	Réseaux	40 000,00	44 710,14	385,20		-5 095,34
61551	Matériel roulant	14 000,00	10 145,02	1 514,10		2 340,88
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 877,14	427,20		-1 304,34
6156	Maintenance	90 920,00	93 444,59	298,80		-2 823,39
6161	Multirisques	56 250,00	52 279,44			3 970,56
6162	Assurance obligatoire dommage-constr	7 500,00				7 500,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	8 280,00			1 720,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 834,75			-834,75
6184	Versements à des organismes de form	7 000,00	3 024,00	480,00		3 496,00
6188	Autres frais divers	3 000,00	909,75	2 228,40		-138,15
6225	Indemnités au comptable et aux régis	1 300,00				1 300,00
6226	Honoraires	30 000,00	23 813,25			6 186,75
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	1 056,27			443,73
6228	Divers	1 500,00	1 308,51			191,49
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 592,00			-592,00
6232	Fêtes et cérémonies	90 000,00	83 373,19	7 616,37		-989,56
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	217,14			3 782,86
6237	Publications	12 000,00	4 106,40			7 893,60
6238	Divers	3 000,00	1 208,27	3 376,80		-1 585,07
6241	Transports de biens	950,00	941,04			8,96
6247	Transports collectifs	18 000,00	12 803,07			5 196,93
6256	Missions	1 000,00				1 000,00
6257	Réceptions	18 000,00	9 263,95	397,35		8 338,70
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	7 984,51			1 015,49
6262	Frais de télécommunications	44 000,00	44 427,71			-427,71
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	225,29			774,71
6281	Concours divers (cotisations...)	10 500,00	9 494,19			1 005,81
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	572,00			4 428,00
62873	Au CCAS	2 500,00	3 914,37			-1 414,37
63512	Taxes foncières	18 000,00	18 741,29			-741,29

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
012	Charges de personnel et frais assim	3 590 800,00	3 432 805,54			157 994,46
6218	Autres personnel extérieur	322,00	200,00			122,00
6331	Versement de transport	32 849,00	30 721,27			2 127,73
6332	Cotisations versées au FNAL	9 216,00	8 533,71			682,29
6336	Cotisations au centre national et CNFP	33 019,00	27 695,37			5 323,63
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur	5 531,00	5 120,25			410,75
64111	Rémunération principale	1 727 543,00	1 666 940,05			60 602,95
64112	NBI, supp. fam. de traite. & indemnité d	55 941,00	55 218,85			722,15
64118	Autres indemnités	480 941,00	448 242,55			32 698,45
64131	Rémunération	161 273,00	149 024,19			12 248,81
64138	Autres indemnités	13 698,00	19 793,20			-6 095,20
64168	Autres emplois d'insertion	23 906,00	22 627,04			1 278,96
6417	Rémunérations des apprentis	10 765,00	10 982,44			-217,44
6451	Cotisations à l'URSSAF	297 727,00	275 812,42			21 914,58
6453	Cotisations aux caisses de retraite	562 830,00	534 134,08			28 695,92
6454	Cotisations aux ASSEDIC	7 568,00	6 751,98			816,02
6455	Cotisations pour assurance du personn	125 000,00	131 464,33			-6 464,33
6458	Cotisations aux organismes sociaux	6 871,00	6 492,30			378,70
64731	Versées directement	1 300,00	1 290,15			9,85
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	1 318,16			2 181,84
6488	Autres charges	31 000,00	30 443,20			556,80
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	606 670,00	576 429,36	319,00		29 921,64
651	Redevance pour concessions, brevets		361,58			-361,58
6531	Indemnités	105 000,00	108 762,72			-3 762,72
6532	Frais de mission		1 071,12	121,00		-1 192,12
6533	Cotisations de retraite	9 000,00	9 131,79			-131,79
6535	Formation	2 000,00				2 000,00
6536	Frais de représentation du maire	3 600,00	718,22			2 881,78
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin n	100,00	60,67			39,33
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00				5 000,00
6542	Créances éteintes	1 500,00				1 500,00
65541	Contrib. Fonds compens. charges terr	30 750,00	29 862,90			887,10
65548	Autres contributions	220,00	63,00	198,00		-41,00
6558	Autres contributions obligatoires	58 000,00	57 255,01			744,99
657351	GFP de rattachement	15 500,00	15 685,00			-185,00
657362	CCAS	300 000,00	300 000,00			
6574	Subv. fonct. aux asso. & autres pers. de d	70 000,00	51 646,00			18 354,00
65888	Autres	6 000,00	1 811,35			4 188,65
656	Frais de fonctionnement des groupe					
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		5 921 475,00	5 611 050,07	53 071,17	0,00	257 353,76
66	Charges financières (b)	87 619,66	72 666,20	10 531,07		4 422,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	88 000,00	85 520,10			2 479,90
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	ICNE de l'exercice N	12 473,57		10 531,07		1 942,50
	ICNE de l'exercice N-1	-12 853,91	-12 853,90			-0,01
67	Charges exceptionnelles (c)	48 050,00	23 267,71			24 782,29
6713	Secours et dots	2 000,00				2 000,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieur	15 000,00				15 000,00
6745	Subventions aux personnes de droit pr	16 050,00	14 100,00			1 950,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	9 167,71			5 832,29
68	Dotations provisions semi-budgétaires	500 000,00				500 000,00
6875	Dot. aux prov. pour risques & charges ex	500 000,00				500 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	745 540,11				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 302 684,77	5 706 983,98	63 602,24	0,00	1 532 098,55
023	Virement à la section d'investissement	835 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entr	128 000,00	200 499,80			-72 499,80
675	Valeurs comptables des immobilisatio		65 000,00			-65 000,00
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. e		7 500,00			-7 500,00
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles &	128 000,00	127 999,80			0,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		963 000,00	200 499,80	0,00	0,00	762 500,20
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		963 000,00	200 499,80	0,00	0,00	762 500,20
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		8 265 684,77	5 907 483,78	63 602,24	0,00	2 294 598,75
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	10 531,07
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-12 853,90
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 322,83

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	150 800,00	88 497,18	5 947,00		56 355,82
6419	Remboursements sur rémunérations d	145 800,00	81 264,88	5 947,00		58 588,12
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et	5 000,00	7 232,30			-2 232,30
70	Produits des services, domaine et v	178 700,00	167 569,36			11 130,64
70311	Concession dans les cimetières (prod	10 000,00	17 110,90			-7 110,90
70312	Redevances funéraires	2 000,00	2 570,58			-570,58
70323	Redevance d'occupation du dom.public	8 700,00	8 695,89			4,11
7062	Redevances & droits des serv. à cara	3 000,00	1 888,05			1 111,95
7066	Redevances&droits des services à car	55 000,00	33 348,79			21 651,21
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&	100 000,00	103 928,95			-3 928,95
7083	Locations diverses (autres qu'immeuble		26,20			-26,20
73	Impôts et taxes	2 304 707,24	2 388 785,23			-84 077,99
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 654 873,00	1 654 099,00			-29 226,00
73211	Attribution de compensation	166 873,24	161 209,24			5 664,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	162 000,00	196 211,00			-34 211,00
73221	FNGIR	10 961,00	10 961,00			
73223	Fds de péréquation des ress com et in	120 000,00	128 698,00			-8 698,00
7336	Droits de place	10 000,00	3 792,93			6 207,07
7351	Taxe sur la consommation finale d'èle	95 000,00	94 639,00			361,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p	85 000,00	109 175,06			-24 175,06
74	Dotations, subventions et participat	3 709 869,00	3 774 707,48	44 230,00		-109 068,48
7411	Dotation forfaitaire	1 817 732,00	1 817 732,00			
74121	Dotation de solidarité rurale	219 843,00	219 843,00			
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 254 231,00	1 254 231,00			
74127	Dotation nationale de péréquation	116 563,00	116 563,00			
744	FCTVA	5 000,00	2 897,54			2 102,46
74718	Autres	8 700,00	16 977,54	24 230,00		-32 507,54
7473	Départements	2 800,00	1 277,17			1 522,83
74751	GFP de rattachement	20 000,00		20 000,00		
7478	Autres organismes	71 000,00	135 246,82			-64 246,82
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.		692,00			-692,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquatio	30 000,00	49 386,41			-19 386,41
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	5 000,00	5 717,00			-717,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	159 000,00	154 144,00			4 856,00
75	Autres produits de gestion courante	92 300,00	91 522,48			777,52
751	Redevances concessions,brevets,li	3 500,00	3 634,51			-134,51
752	Revenus des immeubles	75 300,00	86 052,73			-10 752,73
757	Redevances versées par fermiers & co	4 000,00				4 000,00
7588	Autres produits divers de gestion coura	9 500,00	1 835,24			7 664,76
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 436 376,24	6 511 081,73	50 177,00	0,00	-124 882,49
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00	107 960,17	306,92		-91 267,09
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d		10 574,00			-10 574,00
775	Produits des cessions d'immobilisation		72 500,00			-72 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	17 000,00	24 886,17	306,92		-8 193,09
78	Reprises provisions semi budgétaire					
TOTAL DES RECETTES REELLES (a + b + c + d)		6 453 376,24	6 619 041,90	50 483,92	0,00	-216 149,58
042	Opérations d'ordre de transfert entr	60 221,00	57 397,77			2 823,23

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	47 176,77			2 823,23
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	10 221,00	10 221,00			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 221,00	57 397,77	0,00	0,00	2 823,23

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	6 513 597,24	6 676 439,67	50 483,92	0,00	-213 326,35
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	--------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 752 087,53
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	175 453,43	68 643,53	85 093,06	21 716,84
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisati	31 335,00	7 197,00	24 138,00	
2031	Frais d'études	126 408,77	45 936,25	58 814,50	21 658,02
2051	Concessions et droits similaires	17 709,66	15 510,28	2 140,56	58,82
204	Subventions d'équipement versées	4 505,45	2 500,00		2 005,45
2041512	Bâtiments et installations	4 505,45	2 500,00		2 005,45
21	Immobilisations corporelles (hors o	909 661,89	361 311,46	285 022,94	263 327,49
2111	Terrains nus	19 034,00	16 000,00	3 054,00	-20,00
2128	Autres agencements et aménagement	27 901,37		6 915,17	20 986,20
21311	Hôtel de ville	76 415,03	595,86	59 800,94	16 018,23
21312	Bâtiments scolaires	15 237,58	28 235,01		-12 997,43
21318	Autres bâtiments publics	253 534,85	13 211,19	31 970,93	208 352,73
2135	Instal.géné..agencements,aménagem	111 358,00	59 940,06	95 829,14	-44 411,20
2138	Autres constructions		3 668,58		-3 668,58
2152	Installations de voirie	120 237,49	40 660,42	44 899,89	34 677,18
21538	Autres réseaux	11 632,44	10 922,28	7 639,18	-6 929,02
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défe	4 000,00	5 368,31		-1 368,31
2158	Autres install., matériel et outillage tec	111 727,99	97 691,05	2 431,42	11 605,52
2182	Matériel de transport	5 500,00		6 258,00	-758,00
2184	Mobilier	65 000,00	6 867,13		58 132,87
2188	Autres immobilisations corporelles	88 083,14	78 151,57	26 224,27	-16 292,70
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op	723 050,83	376 938,01	164 731,90	181 380,92
2312	Agencements et aménagements de t		8 926,80	89 417,82	-98 344,62
2313	Constructions	540 450,83	357 721,21	65 234,08	117 495,54
2315	Installation, matériel et outillage techni	182 600,00	10 290,00	10 080,00	162 230,00
Total des dépenses d'équipement		1 812 671,60	809 393,00	534 847,90	468 430,70
10	Dotations, fonds divers et reserves	19 800,00	19 654,63		145,37
10223	TLE	1 800,00	1 725,63		74,37
10226	Taxe d'aménagement	18 000,00	17 929,00		71,00
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	436 500,00	435 879,02		620,98
1641	Emprunts en euros	436 500,00	435 879,02		620,98
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	125 000,00			
Total des dépenses financières		581 300,00	455 533,65	0,00	125 766,35
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 393 971,60	1 264 926,65	534 847,90	594 197,05
040	Opération d'ordre transfert entre se	60 221,00	57 397,77		2 823,23
	Reprise sur autofinancement antér.	10 221,00	10 221,00		
13911	Etat et établissements nationaux	9 146,00	9 146,00		
13912	Régions	1 075,00	1 075,00		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<i>Charges transférées</i>	50 000,00	47 176,77		2 823,23
2128	<i>Autres agencements et aménagement</i>		15 638,87		-15 638,87
21311	<i>Hôtel de ville</i>	25 000,00	1 348,99		23 651,01
21312	<i>Bâtiments scolaires</i>	25 000,00	2 924,56		22 075,44
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>		21 042,09		-21 042,09
2138	<i>Autres constructions</i>		651,74		-651,74
2152	<i>Installations de voirie</i>		5 570,52		-5 570,52
041 (7)	<i>Opérations patrimoniales</i>				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		60 221,00	57 397,77	0,00	2 823,23

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	2 454 192,60	1 322 324,42	534 847,90	597 020,28
---	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	119 828,95

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
 (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Dont 192.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	596 355,00	537 133,05	128 742,57	-69 520,62
1311	Etat et établissements nationaux		14 232,50		-14 232,50
1321	Etats et établissements nationaux	65 637,00	69 425,68	30 611,32	-34 400,00
1322	Régions	83 552,00	332 712,00	77 000,00	-326 160,00
1323	Départements	17 815,00	17 815,00		
13251	GFP de rattachement	38 378,00	6 167,25	21 131,25	11 079,50
1328	Autres	390 973,00	76 810,37		314 162,63
1342	Amendes de Police		19 970,25		-19 970,25
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1)	85 338,00	85 338,00		
1641	Emprunts en euros	85 338,00	85 338,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 2)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement (sauf 138)	681 693,00	622 471,05	128 742,57	-69 520,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	864 328,55	890 922,22		-26 593,67
10222	FCTVA	300 000,00	319 269,47		-19 269,47
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	17 324,20		-7 324,20
1068	Excédents de fonctionnement capita	554 328,55	554 328,55		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa	65 000,00			
	Total des recettes financières	929 328,55	890 922,22	0,00	38 406,33
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 611 021,55	1 513 393,27	128 742,57	-31 114,29

021	Virement de la section de fonctionn	835 000,00			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	128 000,00	200 499,80		-72 499,80
192	Plus ou moins-values sur cessions d'		7 500,00		-7 500,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		65 000,00		-65 000,00
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisati	7 873,22	7 020,00		853,22
28031	Frais d'études		69,00		-69,00
28032	Frais de recherche et de développeme		10,00		-10,00
28033	Frais d'insertion		10,00		-10,00
280422	Bâtiments et installations	13 503,00	13 503,00		
28051	Concessions et droits similaires	9 774,92	9 774,92		
28135	Install.géné., agencement, aménageme	4 178,74	4 179,00		-0,26
28152	Installations de voirie	2 190,00	2 190,00		
281534	Réseaux d'électrification	1 726,00	1 726,00		
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défe	3 662,00	3 662,00		
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 566,30	5 566,30		
28158	Autres install., matériel et outillage tec	8 709,45	9 159,39		-449,94

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28181	Install.générales,agencement & aménage	225,00	225,00		
28182	Matériel de transport	18 138,00	16 692,00		1 446,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 360,80	15 360,80		
28184	Mobilier	15 536,23	16 119,95		-583,72
28188	Autres immobilisations corporelles	21 556,34	22 732,44		-1 176,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		963 000,00	200 499,80	0,00	762 500,20
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		963 000,00	200 499,80	0,00	762 500,20

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	2 574 021,55	1 713 893,07	128 742,57	731 385,91
---	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101
LIBELLE : REHABILITATION DU BATIMENT DES ECHEVINS
POUR INFORMATION

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		384 822,28	A 348 636,00	65 234,08	-29 047,80	B 1 056 521,01
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	384 822,28	348 636,00	65 234,08	-29 047,80	1 056 521,01
2313	Constructions	384 822,28	348 636,00	65 234,08	-29 047,80	1 056 521,01

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	485 037,00	C 69 425,68	30 611,32	385 000,00	D 69 425,68	
13	Subventions d'investissement reçues	485 037,00	69 425,68	30 611,32	385 000,00	69 425,68
1321	Etats et établissements nationaux	100 037,00	69 425,68	30 611,32		69 425,68
1328	Autres	385 000,00			385 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Soide du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-279 210,32	D-B -987 095,33

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement- formation
----------	-------------------------------------	---	---	---------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		288 096,18	2 884 716,76	10 098,50	1 514 996,44
Réalisations		288 096,18	2 884 716,76	10 098,50	1 514 996,44
011	Charges à caractère général		520 977,58	10 098,50	373 673,31
012	Charges de personnel et frais assi	4 398,25	1 890 066,08		1 086 788,52
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant	0,86	471 873,10		54 534,61
66	Charges financières	83 197,27			
67	Charges exceptionnelles		1 800,00		
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	<i>Virerment à la section d'investissem</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>	200 499,80			
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES		7 384 761,24	290 560,92		144 651,32
Réalisations		7 384 761,24	290 560,92		144 651,32
013	Atténuations de charges		70 999,48		11 768,51
70	Produits des services, domaine et v	1 288,89	19 949,84		97 170,35
73	Impôts et taxes	2 027 572,06			
74	Dotations, subventions et particip	3 470 277,95	161 655,54		24 230,00
75	Autres produits de gestion courant	3 637,04	14 931,81		
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	72 500,00	23 024,25		11 482,46
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>	57 397,77			
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté	1 752 087,53			
	Autres recettes	47 176,77			
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		7 096 665,06	-2 594 155,84	-10 098,50	-1 370 345,12

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
----------	--------------	------------------------	---	--------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		199 497,41	541 341,95	16 905,13	125 029,64
Réalisations		199 497,41	541 341,95	16 905,13	125 029,64
011	Charges à caractère général	91 548,70	219 526,98	6 553,03	108 592,33
012	Charges de personnel et frais assi	100 555,71	321 425,67		16 176,31
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant		-371,94	10 352,10	261,00
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	7 395,00	761,24		
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES		15 787,25	139 440,75	12 953,36	43 044,19
Réalisations		15 787,25	139 440,75	12 953,36	43 044,19
013	Atténuations de charges			11 676,19	
70	Produits des services, domaine et v	1 914,25	33 744,43		6 094,60
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip		104 547,23	1 277,17	36 949,59
75	Autres produits de gestion courant	13 873,00	-111,29		
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		1 260,38		
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
	Autres recettes				
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		-183 710,16	-401 901,20	-3 951,77	-81 985,45

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	--	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		10 990,73	364 820,26	14 593,02	5 971 086,02
Réalizations		10 990,73	364 820,26	14 593,02	5 971 086,02
011	Charges à caractère général	9 890,73	312 426,63	1 281,55	1 654 567,34
012	Charges de personnel et frais assi		13 395,00		3 432 805,54
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant	1 100,00	38 998,63		576 748,36
66	Charges financières				83 197,27
67	Charges exceptionnelles			13 311,47	23 267,71
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en				200 499,80
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES		24 101,96	11 199,93	412 510,20	8 479 011,12
Réalizations		24 101,96	11 199,93	412 510,20	8 479 011,12
013	Atténuations de charges				94 444,18
70	Produits des services, domaine et v		7 407,00		167 569,36
73	Impôts et taxes		3 792,93	357 420,24	2 388 785,23
74	Dotations, subventions et particip			20 000,00	3 818 937,48
75	Autres produits de gestion courant	24 101,96		35 089,96	91 522,48
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				108 267,09
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				57 397,77
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				1 752 087,53
	Autres recettes				47 176,77
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		13 111,23	-353 620,33	397 917,18	2 507 925,10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		647 034,74	598 504,04	13 968,00	142 201,97
Réalizations		647 034,74	480 574,10	4 248,00	96 161,99
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles		34 835,68	4 248,00	1 572,85
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	16 000,00	76 001,58		94 589,14
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours		368 011,21		
10	Dotations, fonds divers et reserves	17 929,00	1 725,63		
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	435 879,02			
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s	57 397,77			
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté	119 828,95			
Restes à réaliser au 31/12			117 929,94	9 720,00	46 039,98
RECETTES		1 074 097,82	527 390,27		14 232,50
Réalizations		1 074 097,82	398 647,70		14 232,50
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç		398 647,70		14 232,50
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves	873 598,02			
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en	200 499,80			
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12			128 742,57		
SOLDE		427 063,08	-71 113,77	-13 968,00	-127 969,47

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		61 538,23	91 674,10		
Réalizations		9 933,32	21 988,27		
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	9 933,32	21 988,27		
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12		51 604,91	69 685,83		
RECETTES			79 570,60		
Réalizations			79 570,60		
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç		79 570,60		
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		-61 538,23	-12 103,50		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		42 842,27	379 237,92	1 977 001,27
Réalisations		11 987,34	170 225,61	1 442 153,37
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles		27 987,00	68 643,53
204	Subventions d'équipement versées		2 500,00	2 500,00
21	Immobilisations corporelles	11 987,34	130 811,81	361 311,46
22	Immobilisations reçues en affectat			
23	Immobilisations en cours		8 926,80	376 938,01
10	Dotations, fonds divers et reserves			19 654,63
13	Subventions d'investissement reç			
16	Emprunts et dettes assimilés			435 879,02
18	Compte de liaison : affectation (B			
26	Participations et créances ratt. à d			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre transfert entre s			57 397,77
041	Opérations patrimoniales			
001	Résultat reporté			119 828,95
Restes à réaliser au 31/12		30 854,93	209 012,31	534 847,90
RECETTES		24 712,00	122 632,45	1 842 635,64
Réalisations		24 712,00	122 632,45	1 713 893,07
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reç	24 712,00	19 970,25	537 133,05
16	Emprunts et dettes assimilés		85 338,00	85 338,00
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectat			
23	Immobilisations en cours			
10	Dotations, fonds divers et reserves		17 324,20	890 922,22
138	Autres subv. d'inv. non transférabl			
18	Compte de liaison : affectation (B			
26	Participations et créances ratt. à d			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisa			
021	Virement de la section de fonction			
040	Opérations d'ordre de transfert en			200 499,80
041	Opérations patrimoniales			
001	Résultat reporté			
Restes à réaliser au 31/12				128 742,57
SOLDE		-18 130,27	-256 605,47	-134 365,63

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2020	Montant des remboursements 2020		Encours restant du au 31/12/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros														
10001587309	CREDIT AGRICOLE AGILOR	14/04/2020		13/06/2020	38 658,00	F		0,32	0,32	EUR	A	P	N	A-1
10001614388	CREDIT AGRICOLE AGILOR	14/04/2020		13/06/2020	46 680,00	F		0,32	0,32	EUR	A	P	N	A-1
1238722	CAISSE DES DEPOTS	28/11/2012		01/04/2015	3 500 000,00	V	TBB	1,80	1,60	EUR	T	P	N	A-1
D8216804/C5458675	CAISSE D'EPARGNE	21/05/2019		25/09/2019	1 200 000,00	F	TMO	1,55	1,55	EUR	T	C	N	A-1
MON508762EUREUR	SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/05/2016		01/09/2018	2 126 116,88	F	TMO	1,28	1,28	EUR	T	P	N	A-1
MON512732EUR	LA BANQUE POSTALE	12/07/2016		01/12/2016	1 200 000,00	F		1,25	1,25	EUR	T	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														
	8 111 454,88													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2020											
	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catego- rie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2020	Durée rés- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				6 399 595,98					435 879,02	85 520,10		10 531,07
1641 Emprunts en euros				6 399 595,98					435 879,02	85 520,10		10 531,07
10001587309	N			29 039,77	3,45	F		0,32	9 818,23	9,46		50,85
10001614388	N			35 085,87	3,45	F		0,32	11 814,13	15,10		61,40
1238722	N			2 869 442,20	18,99	V	TBB	1,35	131 483,53	38 037,73		7 771,30
D9216804/C5458675	N			1 110 000,00	18,73	F	TMO	1,55	60 000,00	17 786,26		238,86
MON508762EUREUR	N			1 496 048,14	9,67	F	TMO	1,28	143 163,13	20 296,55		1 542,59
MON512732EUR	N			860 000,00	10,92	F		1,25	80 000,00	11 375,00		865,97
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				6 399 595,98					435 879,02	85 520,10		10 531,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2020 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 20(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	6					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	6 399 595,98					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2020	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Néant														
Taux variable simple (total)														
Néant														
Taux complexe (total) (2)														
Néant														
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2020	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)	Capital restant dû au 31/12/2020	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (en l'unité)			
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)				Cont. initial	Cont. renégocié	Intérêts	Capital
						Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Néant																				
TOTAL																				

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Après des organismes de droit privé					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
CAISSE EPARGNE					
AGILOR					
Après des organismes de droit public					
SFILCAISSE FRANCAISE FINANCEMENT L					
Dettes provenant d'émissions obligataires					
(ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 609,80 €		30/03/2000
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	AGENC AMENAG BAT INST ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	20
Linéaire	APPAREIL DE LEVAGE ASCENSEUR	30
Linéaire	APPAREIL LABORATOIRE	8
Linéaire	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	30
Linéaire	BATIMENT LEGERS ABRIS	15
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8
Linéaire	COFFRE FORT	30
Linéaire	CONST SUR SOL AUTRUI DUREE BAIL A CONSTRUCTION	30
Linéaire	EQUIPEMENTS DE CUISINE	12
Linéaire	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS	15
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIF	15
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIE	30
Linéaire	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15
Linéaire	LOGICIELS	2
Linéaire	MATERIEL DE BUREAU ELECT ET ELECTRON	8
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	5
Linéaire	MATERIELS CLASSIQUES	10
Linéaire	MOBILIER	15
Linéaire	PLANTATIONS	20
Linéaire	SUBVENTIONS D'EQUIP VERSEES A DES ORGANISMES TIERS	5
Linéaire	TERRAINS DE GISEMENT (MINES ET CAR) DUREE CRT EXP	30
Linéaire	VOITURES	8

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A61

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		591 521,00	465 754,65
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		436 500,00	435 879,02
1641	Emprunts en euros	436 500,00	435 879,02
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		155 021,00	29 875,63
10223	TLE	1 800,00	1 725,63
10226	Taxe d'aménagement	18 000,00	17 929,00
13911	Etat et établissements nationaux	9 146,00	9 146,00
13912	Régions	1 075,00	1 075,00
020	Dépenses imprévues	125 000,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	465 754,65	534 847,90	119 828,95	1 120 431,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A62

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 338 000,00	464 593,47
Ressources propres externes de l'année (a)		310 000,00	336 593,67
10222	FCTVA	300 000,00	319 269,47
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	17 324,20
Ressources propres internes (b)(2)		1 028 000,00	127 999,80
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation	7 873,22	7 020,00
28031	Frais d'études		69,00
28032	Frais de recherche et de développement		10,00
28033	Frais d'insertion		10,00
280422	Bâtiments et installations	13 503,00	13 503,00
28051	Concessions et droits similaires	9 774,92	9 774,92
28135	Install.géné., agencement, aménagements	4 178,74	4 179,00
28152	Installations de voirie	2 190,00	2 190,00
281534	Réseaux d'électrification	1 726,00	1 726,00
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défens	3 662,00	3 662,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 566,30	5 566,30
28158	Autres install., matériel et outillage techni	8 709,45	9 159,39
28181	Install.générales, agencement & aménagen	225,00	225,00
28182	Matériel de transport	18 138,00	16 692,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 360,80	15 360,80
28184	Mobilier	15 536,23	16 119,95
28188	Autres immobilisations corporelles	21 556,34	22 732,44
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	835 000,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	464 593,47	128 742,57		554 328,55	1 147 664,59

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 120 431,50
Ressources propres disponibles	IV	1 147 664,59
Solde	V = IV - II (6)	27 233,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	(3) Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	(3) Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A732

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	
60624	Produits de traitements	3 192,59
60631	Fournitures d'entretien	1 047,02
60632	Fournitures de petit équipement	5 083,10
6068	Autres matières et fournitures	35 680,18
6232	Fêtes et cérémonies	8 024,98
6238	Divers	252,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	572,00
65	Autres charges de gestion courante	
6574	Subventions de fonct. aux assos et autres personnes de droit privé	3 500,00
67	Charges exceptionnelles	
6745	Subventions aux personnes de droit privé	13 200,00
	Total des dépenses réelles	70 551,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMUNE DE LALLAING
CA 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	
60624	Produits de traitements	3 192,59
60631	Fournitures d'entretien	1 047,02
60632	Fournitures de petit équipement	5 083,10
6068	Autres matières et fournitures	35 680,18
6232	Fêtes et cérémonies	8 024,98
6238	Divers	252,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	572,00
65	Autres charges de gestion courante	
6574	Subventions de fonct. aux assos et autres personnes de droit privé	3 500,00
67	Charges exceptionnelles	
6745	Subventions aux personnes de droit privé	13 200,00
	Total des dépenses réelles	70 551,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2020
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
NEANT						
RECETTES (b)						
NEANT						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	1ER ACOMPTE MISSION ETUDE FAISABILITE POUR IMPLAN	11 328,00		5
	1 ADOUCISSEUR CAMUS	1 087,97		10
	1 ADOUCISSEUR DUNANT	1 087,97		10
	1 ADOUCISSEUR SERVICES TECHNIQUES	1 087,97		10
	1 BROSSE A DESERBER	1 299,95		10
	1 FEU CLIGNOTANT	727,20		
	1 PLACE PMR 79 avenue de la république	426,00		
	1 PONCEUSE	157,20		1
	1 POUBELLE CANINE	397,20		1
	1 SCIE	175,35		1
	1 SUPPORT POUR COR D'HARMONIE	87,00		1
	1 TAMBOURIN 1 CYMBALE 1 GUIRO 1 FLUTE A COULISSE	67,19		1
	1 TONDEUSE	2 028,00		10
	1 TRACTEUR	46 680,00		10
	10 BARRIERES DE SECURITE VOIE BONNEL PLAN DE CIRCU	1 866,00		
	13 BARRIS DE SECURITE ECOLE LECLERC	2 431,42		
	1ER ACOMPTE AMANGEMENTS DES PARKINGS LECLERC NATU	8 926,80		
	1TONDEUSE AUTOPORTEE GRILLO ET 1 BROYEUR A FLEUAX	38 658,00		10
	2 BACS DE PLANTATION POUR LE MUSEE	1 415,70		10
	3 PORTES COUPE FEU AUX ARCHIVES	7 454,89		
	4 STOPS PLAINE DE SCARPE PLAN DE CIRCULATION	1 230,96		
	5 CORBEILLES SPIRALE CMJ	2 056,85		10
	6 TENTES BRUMA CELEBRATION ACM ETE	594,00		1
	ACHEMINEMENT ACCES DES CHEMINS DU MOULIN DE L'EGA	2 250,74		
	ACOMPTE N 1 MISSION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAG	3 240,00		2
	ACQUISITION MAISON 20 RUE JOSEPH MOREL (ANCIENNE D	651,74		
	ALARMS PPMS ECOLES leclerc marie curie clemencea	34 158,00		10
	amelioration du systeme des reseaux eclaireage de s	595,86		
	ARASEMENT ET CONFORTATION MUR DE CLOTURE	2 737,57		
	ASPIRATEUR A POUSSIERE NUMATIC ECOLE PASTEUR	301,72		1
	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE -SYSTEME DE VIDEOP	4 248,00		5
	BACS DE PLANTATION	1 500,40		10
	BARRIERE DE SECURITE PLACE BLAIN ACCES POMPIERS	4 741,71		
	BARRIERE DE SECURITE POUR LA FENETRE ECOLE ALBERT	2 895,10		
	BLOCS D'ECLAIRAGE BAES POUR DIVERS BATIMENTS	3 662,99		10
	BROSSE A DESHERBAGE A ADAPTER A LA TONDEUSE	1 299,95		10
	CESSION DROIT UTILISATION LOGICIEL MANGO	1 572,85		2
	CESSION DROIT UTILISATION LOGICIEL PACK OPTIMA CY	5 448,13		2
	CESSION DROITS D UTILISATION LOGICIEL TANGARA	1 075,40		2
	CHAUDIERE A GAZ LOGEMENT DE FONCTION POUR NECESSIT	4 362,43		10
	CHAUDIERE GAZ LOGEMENT DE FONCTION CONCIERGE CAMUS	4 530,00		
	CHAUDIERE MURALE 96 RUE FAIDHERBE	3 094,91		
	COMPLEMENT DE PROTECTION EN EXTINCTEURS divers bat	762,48		8
	COUVERTURE ET ETANCHEITE TOITURE EGLISE	2 446,34		
	CREATION ILLUMINATION ET ECLAIRAGE PORTE ET DOUVE	10 922,28		
	DEBROUSSAILLEUSE + TAILLE HAIE	350,46		1
	DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE TERIIL GERMIGNIES SUD	13 388,13		
	DOUCHETTES POUR POINTAGE CANTINE/RESERVATION	1 493,52		2
	ECHAFAUDAGE SERVICES TECHNIQUES VOR MDT N°	2 238,00		10
	EQUIPEMENTS CUISINE ACM MONTESSORI LAVE VAISSELLE,	6 049,92		10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	ETANCHEITE TOIT TERRASSE POUR LE COMPLEXE	6 234,85		
	ETUDE AMENAGEMENT DE LA PLACE 1 er acompte	17 550,00		5
	ETUDE AMENAGEMENT DE SECURITE D'ENFOUISSEMENT DES	2 520,00		
	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PLU ET FINALISATION	7 197,00		5
	FABRICATION ET POSE D'UNE BARRIERE DE SECURITE AVE	1 841,00		
	FILMS ANTI UV POUR LES FENETRES ECOLE PASTEUR	1 608,48		10
	FONTAINE A EAU ACM MONTESSORI	804,00		10
	FOURNITURE ET POSE DE STORES POUR ACCUEIL 1ER ETAG	5 895,72		10
	FOURNITURES ET INSTALLATION DES EXTINCTEURS AUX EC	942,84		10
	FRAIS DE NOTAIRE PROTOCOLE AVEC NOREVIE ABANDON PR	16 000,00		
	INSTRUMENTS POUR ECOLE DE MUSIQUE	1 632,50		10
	LANCE DE DESHERBAGE	510,96		1
	LIAISON RADIO MAIRIE CCAS	1 332,10		10
	LOGICIEL PROSPECTIVE ET ANALYSE FINANCIERE	4 690,00		2
	MAIN COURANTE ACCESSIBILITE ACCES MAIRIE	876,38		
	MEULEUSE ET BOBINES	139,99		1
	MISSION ACCOMPTAGNEMENT TELECOM 1 ER ACOMPTE	19 748,36		10
	MOBILIER ACM MONTESSORI POUR SALLE	4 997,53		10
	MOBILIER REfectoire ACM MONTESSORI- VESTIAIRES ET	1 065,60		10
	MOBILIER SCOLAIRE LECLERC	2 924,56		1
	MODIFICATION RESEAU CHAUFFAGE SUITE A LA FUIITE D'E	996,00		
	NOTE HONORAIRE ETUDE MAISON POUR TOUS	9 570,25		3
	P A B X + INSTALALTION VR MDT 282/2013	1 348,99		
	PAIEMENT N 1	357 721,21		
	PANNEAUX DE CIRCULATION ET MARQUAGE AU SOL POUR LE	3 108,05		
	PANNEAUX DE SIGNALITIQUE POUR LE MARCHE	768,00		
	PLACE PMR 935 A. G. DE GAULLE 97 A. DE LA REPUBLIQ	1 278,00		
	PLAN DE CIRCULATION 1 PLACE PMR 1 RUE ST NAZAIRE	852,00		
	PLAN DE CIRCULATION 1 PLACE PMR 4 PLACE DE LA JUST	426,00		
	PLAN DE CIRCULATION MARQUAGE AU SOL DEVANT TOUTE L	873,67		
	PLAN DE CIRCULATION MARQUAGE AU SOL ET FOURNITURES	14 816,39		
	PLAN DE CIRCULATION, EFFACAGE PUIS RETRACAGE D'UN	307,20		
	PLAN TOPOGRAPHIQUE REDYNAMISATION CENTRE VILLE CEN	7 770,00		
	PORTAIL ET CLOTURE POUR SECURISATION ENTREE ECOLE	2 823,26		
	PORTAIL ET CLOTURE POUR SECURISATION ENTREE ECOLE	4 230,00		
	PORTAIL POUR SECURISATION L'ENTREE DE L'ECOLE LECL	2 503,31		
	POTEAUX DE GUIDAGE ACCUEIL	1 101,60		
	POTELET ET BARRIERES POUR LE CHEMIN PIETONNIER AU	4 090,44		
	RACCORDEMENT ELECTRIQUE ECOLE MONTESSORI	19 641,78		
	REHABILITATION DES BARRIERES DE VOIRIES	5 570,52		
	REINSTALLATION DE COSOLUCE	2 148,00		2
	remplacement de 4 plaques à la salle Polyvalente	1 972,08		10
	RIDEAUX CANTINE DUNANT	3 266,40		10
	RIDEAUX POUR ECOLE PASTEUR	2 527,20		10
	SOLUTION TELEPHONIQUE AUTOCOM IPBX 3CX	15 564,00		10
	STELE DU GENERAL DE GAULLES SQUARE OLZINSKI	2 956,99		
	STORES ECOLES CAMUS	5 592,72		10
	STORES ECOLES LECLERC	1 463,76		10
	SUBVENTION EQUIPEMENTS ACTION FTU LE KINTRON	2 500,00		
	SWITCH ECHEVINS	575,90		2
	TELEPHONE SANS FIL FOURNITURE DECT YEALINK SUITE C	111,60		1
	TRAVAUX AU PIGNON DU MUR DE LA SALLE SCALFORT	682,99		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	TRAVAUX CHENEAU GOUTTIERE ET POURTOURS FENETRES LE	6 417,52		
	TRAVAUX DE MENUISERIE PORTE DE SECOURS ANTIPANIQUE	4 512,41		
	travaux régie préau marie curi matériels	14 567,51		
	travaux régie service lessive matériels	1 400,31		
	WISEUL DIDACTIQUE POUR STELE SQUARE OLZANSKI POUR	711,60		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		856 569,78		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	ACHAT TONDEUSE	914,86	10	914,86		1 000,00	1 000,00
	ACQUISITION D'UNE TONDEUSE 327ACQVERTONDE	28 285,40	10	28 285,40		3 000,00	3 000,00
	TERRAINS AMENAGES AVANT 31/12/1995	6 134 691,86			65 000,00	65 000,00	
	Tracteur inv 327ACQTECTRATEU2005-00733	14 800,00	8	14 800,00	3 500,00	3 500,00	
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL		6 178 692,12					4 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	65 000,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	72 500,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	65 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	13 475,59	
60632	Fournitures de petit équipement	9 595,79	
60633	Fournitures de voirie	332,00	
6135	Locations mobilières	3 547,80	
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 701,18	
64111	Rémunération principale	33 701,18	
72	Travaux en régie		47 176,77
722	Immobilisations corporelles		47 176,77
TOTAL GENERAL		47 176,77	47 176,77

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 176,77
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15 638,87
21311	Hôtel de ville	1 348,99
21312	Bâtiments scolaires	2 924,56
21318	Autres bâtiments publics	21 042,09
2138	Autres constructions	651,74
2152	Installations de voirie	5 570,52
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
TOTAL GENERAL		47 176,77

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	47 176,77
Recettes réelles de fonctionnement	6 669 525,82
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,71 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (*)**

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL		TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de compte.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2020
	Année	Profil				
Totaux des autres emprunts					36 483 178,08	29 095 314,90
HABITAT	2017	P	LALLAING ZAC DU CHATEAU 71 L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	186 386,14	13 483,76
HABITAT	2017	P	LALLAING ZAC DU CHATEAU 22 L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	360 605,28	
HABITAT	2017	P	LALLAING ZAC DU CHATEAU 22 L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	832 280,57	
HABITAT	2017	P	LALLAING ZAC DU CHATEAU 30 L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	67 397,71	21 514,99
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI CITE NOUVEAU M	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	302 981,00	282 490,97
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI FONCIER CITE NO	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	49 528,00	46 923,84
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS CITE NOUVEAU M	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	723 956,00	682 089,24
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS FONCIER CITE N	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	103 040,00	98 611,82
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC AA PLAI CITE BONNEL I	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	968 007,00	902 542,53
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC AA PLAI FONCIER CITE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	546 921,00	518 164,10
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC AA PLUS CITE BONNEL	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	3 034 269,00	2 858 795,58
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC AA PLUS FONCIER CI	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	1 308 841,00	1 252 593,32
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI RUE DES LOBELI	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	109 598,00	102 186,12
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI FONCIER RUE DE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	34 725,00	32 899,18
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS RUE DES LOBEL	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	247 017,00	232 731,88
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS FONCIER RUE D	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	16 728,00	16 009,12
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS CITE BONNEL LA	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	310 452,00	292 498,39
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLUS FONCIER CITE B	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	98 314,00	94 088,94
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI CITE BONNEL LA	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	133 641,00	124 603,14
MAISONS ET CITES	2017	P	MCH CDC PLAI FONCIER CITE BO	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	49 718,00	47 103,84
MAISONS ET CITES	2019	P	MC LBP PSSLA RUE DES LOBELIA	CAISSE DES DEPOTS	727 601,00	727 601,00
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLAI RUES EDELWEIS	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	258 788,14	240 786,97
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLAI FONC RUES EDEL	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	75 957,54	71 870,52
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS RUES EDELWEIS	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	802 311,06	754 374,91
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS FONC RUES EDE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	227 718,42	217 657,87
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLAI LALLING CITÉ DE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	193 549,62	174 468,21
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS LALLAING CITE D	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	134 810,64	126 350,77

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLAI FONC LALLAING C	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	19 420,96	17 956,00
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS LALLAING CITE D	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	1 344 124,38	1 228 828,89
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS LALLAING CITE D	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	1 428 796,37	1 314 201,79
MAISONS ET CITES SOG	2017	P	MCH CDC PLUS FONC LALLAING (CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	165 312,52	155 508,52
MAISONS ET CITES SOG	2018	P	MC LBP PLSA LALLAING RUE LOB	LA BANQUE POSTALE	610 306,00	610 306,00
NOREVIE	2005	P	CDC PLUS LALLAING rue de Mont	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	1 075 921,00	758 633,75
NOREVIE	2009	P	PLAI LALLAING 424 rue de la Résis	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	30 535,25	24 211,75
NOREVIE	2009	P	PLAI LALLAING 22 rue Pasteur (Fo	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	71 936,46	58 924,34
NOREVIE	2009	P	PLAI LALLAING rue de la Résistan	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	87 900,15	73 782,14
NOREVIE	2009	P	PLAI LALLAING 22 rue Pasteur 1L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	32 935,87	25 305,09
NOREVIE	2011	P	PLUS LALLAING rue Lambrecht Bé	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	985 197,00	828 936,16
NOREVIE	2011	P	PLUS LALLAING rue Lambrecht Bé	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	570 225,00	506 752,63
NOREVIE	2013	P	5 PLAI LALLAING rue Lambrecht	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	278 425,11	247 149,20
NOREVIE	2013	P	5 PLAI LALLAING rue Lambrecht (F	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	158 213,12	144 431,36
NOREVIE	2014	P	4 PLUS LALLAING rue Lambrecht	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	209 911,71	189 592,90
NOREVIE	2014	P	4 PLUS LALLAING rue Lambrecht (CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	142 836,59	132 591,02
NOREVIE	2016	P	6 PLAI LALLAING rue Lambrecht re	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	435 402,00	396 056,36
NOREVIE	2016	P	6 PLAI LALLAING rue Lambrecht (F	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	98 725,00	91 790,13
NOREVIE	2016	P	16 PLUS LALLAING rue Lambrecht i	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	1 297 130,00	1 196 618,80
NOREVIE	2016	P	16 PLUS LALLAING rue Lambrecht (CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	271 706,00	256 072,73
S.I.A	2017	P	LALLAING 50 LOG FPA 1973	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	13 141,11	2 208,73
S.I.A	2017	P	LALLAING 12 LOG F2 PLR 1976	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	3 628,29	630,12
S.I.A	2017	P	LALLAING AA1 LOG PLA TS 46 RU	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	36 648,74	15 633,11
S.I.A	2017	P	LALLAING 12 LOG F2 PLR 1976	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	23 614,35	2 792,11
S.I.A	2017	P	LALLAING 12 LOG F2 PLR 1976	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	12 866,70	1 507,62
S.I.A	2017	P	RES.FONCIERE LALLAING CONV 2	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	298 099,00	298 099,00
S.I.A	2017	P	LALLAING 32 PLUS 2011 ANRU AN	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	1 109 666,00	946 599,54
S.I.A	2017	P	LALLAING 32 PLUS 2011 ANRU AN	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	2 751 727,00	2 313 561,56
S.I.A	2017	P	LALLAING 6 PLUS 2010 RUE PAST	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	577 600,00	485 627,07
S.I.A	2017	P	LALLAING 6 PLUS 2010 RUE PAST	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	203 926,00	173 958,89
S.I.A	2017	P	LALLAING 18 LOG PLA INDI 1994	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	64 745,10	26 951,86
S.I.A	2017	P	LALLAING 8 LOG PLA INDI 1994	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	25 702,90	11 114,60
S.I.A	2017	P	LALLAING 6/11 LOG PLA LM 1999 F	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	340 418,66	136 742,64
S.I.A	2017	P	LALLAING5/11 PLA 99 HAUT PRES	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	312 520,49	124 958,97
S.I.A	2017	P	LALLAING 11 LOG IONDI PLUS 20	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNA	950 220,00	703 649,71

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

S.I.A	2017	P	LALLAING 11 LOG INDI PLUS 2005	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	275 170,00	235 416,99
S.I.A	2017	P	LALLAING 18 LOGTS PLA INDI 19	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	1 211 512,15	346 793,29
S.I.A	2017	P	LALLAING 5 PLUS IND 2010 GUER.	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	277 635,00	229 799,24
S.I.A	2017	P	LALLAING 5 PLUS IND 2010 GUER.	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	286 253,00	241 223,88
S.I.A	2017	P	LALLAING 2 PLUS CD 2010 GUERF	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	127 898,00	105 881,51
S.I.A	2017	P	LALLAING 2 PLUS CD 2010 GUERF	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	136 940,00	115 398,63
S.I.A	2017	P	LALLAING 8 LOG PLA INDI 1994	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	615 582,00	242 067,78
S.I.A	2017	P	LALLAING 7 PLUS 2002 ARBANDEI	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	618 301,96	353 624,75
S.I.A	2017	P	LALLAING 7 LOG PLUS INDI 2002 F	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	110 289,38	90 023,24
S.I.A	2017	P	LALLAING A.A 2 PLA I 1994 / 14-16r	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	57 320,83	23 161,50
S.I.A	2017	P	LALLAING 13 PLUS COLL CD 2011	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	698 368,00	572 393,40
S.I.A	2017	P	LALLAING 13 PLUS COLL CD 2011	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	361 228,00	301 430,80
S.I.A	2017	P	LALLAING 6 PLUS COLL 2011 PAS	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	374 296,00	306 778,90
S.I.A	2017	P	LALLAING 8 PLUS COLL 2011 PAS	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	187 466,00	156 433,13
S.I.A	2017	P	LALLAING 22 LOG F2 PLR 1975	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	24 803,46	712,29
S.I.A	2017	P	LALLAING 22 LOG F2 PLR 1975	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	16 385,35	2 587,90
S.I.A	2017	P	LALLAING 18 PLUS INDI VEFA 200	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	1 182 200,00	960 345,79
S.I.A	2017	P	LALLAING 18 PLUS IND VEFA 200	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	674 539,00	584 284,98
S.I.A	2017	P	LALLAING 8 PLA I IND VEFA 2009 L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	636 688,00	500 341,44
S.I.A	2017	P	LALLAING 8 PLA I IND 2009 VEFA L	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	258 875,00	210 460,94
S.I.A SECTEUR L.T.O	2017	P	LALLAING RSE KINTROM 20 REH	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNF	504 800,00	102 048,42
Totaux généraux					36 483 178,08	29 095 314,90

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										377 205,11	857 253,06
3	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		522,72	13 322,72
3	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		527,94	27 073,96
2	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		1 181,25	60 576,75
7	Annuelle	C	TBB	1,27	C	TBB	1,27	A-1		313,12	3 140,69
36	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		1 591,47	6 867,51
46	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		262,88	872,82
36	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		9 399,14	14 143,14
46	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 351,45	1 495,90
36	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		5 084,66	21 941,29
46	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		2 902,91	9 638,26
36	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		39 393,98	59 277,22
46	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		17 166,53	19 001,20
36	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		575,69	2 484,19
46	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		184,31	611,95
36	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		3 207,03	4 825,70
46	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		219,40	242,85
37	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		4 030,61	6 064,96
47	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 289,47	1 427,28
37	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		701,98	3 029,16
47	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		263,89	876,17
3	Annuelle	C	TBB	0,70	C	TBB	0,70	A-1		6 039,08	0,00
37	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		1 357,51	6 033,33
47	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		402,82	1 369,82
37	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		10 402,67	16 193,46
47	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		2 984,26	3 398,58
33	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		986,03	4 809,67

IV - ANNEXES									IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT									B1.1	
43	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	1 734,86	2 157,70
43	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1	100,79	369,26
33	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	16 986,17	29 406,22
35	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	18 136,29	29 227,45
45	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	2 133,12	2 500,52
3	Annuelle	C	TBB	0,70	C	TBB	0,70	A-1	4 089,04	0,00
20	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1	15 170,24	19 327,31
29	Annuelle	C	TBB	0,05	C	TBB	0,05	A-1	12,49	774,80
39	Annuelle	C	TBB	0,05	C	TBB	0,05	A-1	30,19	1 458,07
39	Annuelle	C	TBB	0,05	C	TBB	0,05	A-1	37,78	1 780,74
29	Annuelle	C	TBB	0,05	C	TBB	0,05	A-1	13,07	836,98
31	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	11 479,84	21 422,00
41	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	6 965,50	9 210,01
33	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1	1 394,45	6 387,75
43	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1	809,89	2 822,02
34	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	2 616,43	4 216,48
44	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	1 818,76	2 132,01
36	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1	2 232,86	9 917,98
46	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1	514,46	1 748,10
36	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	16 500,49	25 639,65
46	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	3 510,82	3 988,02
6	Annuelle	C	TBB	1,00	C	TBB	1,00	A-1	25,64	355,47
6	Annuelle	C	TBB	1,20	C	TBB	1,20	A-1	8,77	100,73
11	Annuelle	C	TBB	1,55	C	TBB	1,55	A-1	255,25	834,83
5	Annuelle	C	TBB	1,20	C	TBB	1,20	A-1	41,63	677,45
4	Annuelle	C	TBB	1,20	C	TBB	1,20	A-1	22,48	365,82
12	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	4 024,34	0,00
43	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	13 121,27	25 346,66
33	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	32 167,44	69 211,87
33	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	6 752,09	14 527,89
43	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1	2 411,33	4 658,01
12	Annuelle	C	TBB	2,05	C	TBB	2,05	A-1	579,23	1 303,37
12	Annuelle	C	TBB	2,05	C	TBB	2,05	A-1	212,72	1 041,07
14	Annuelle	C	TBB	1,55	C	TBB	1,55	A-1	2 218,78	6 404,50

IV - ANNEXES										IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT										B1.1	
14	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		2 558,76	6 259,64
23	Annuelle	C	TBB	1,75	C	TBB	1,75	A-1		12 611,22	16 991,36
38	Annuelle	C	TBB	1,75	C	TBB	1,75	A-1		3 962,95	4 762,02
8	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		8 563,18	77 461,81
33	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		3 197,90	7 081,89
43	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		3 345,33	6 577,98
33	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 473,17	3 262,42
43	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		1 600,36	3 146,83
8	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		4 996,66	14 012,44
20	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		7 079,56	9 429,71
35	Annuelle	C	TBB	1,95	C	TBB	1,95	A-1		1 519,05	2 040,59
11	Annuelle	C	TBB	1,55	C	TBB	1,55	A-1		378,99	1 289,61
33	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		7 965,45	17 639,87
43	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		4 180,28	8 219,78
33	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		4 269,15	9 454,23
43	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		2 169,44	4 265,80
2	Annuelle	C	TBB	1,00	C	TBB	1,00	A-1		14,17	705,16
5	Annuelle	C	TBB	1,00	C	TBB	1,00	A-1		30,90	502,30
32	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		13 350,71	28 595,71
42	Annuelle	C	TBB	1,35	C	TBB	1,35	A-1		7 808,29	14 106,56
32	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		2 843,57	16 670,78
42	Annuelle	C	TBB	0,55	C	TBB	0,55	A-1		1 190,04	5 909,43
11	Annuelle	C	TBB	1,45	C	TBB	1,45	A-1		1 624,67	9 997,82
										377 205,11	857 253,06

- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	1 234 458,17
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	521 399,12
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 755 857,29
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 669 525,82

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	26,33
---	-------------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2021	2022	2023	2024	Cumul restant	Total (2)
2016	LOCATION PHOTOCOPIEURS	5 649,60	CEGELEASE DJP	60	1 412,40					1 412,40
2017	LOCATION SCANNER ASVP	360,00	CEGELEASE AFI	48	330,00					330,00
2019	LOCATION DU PARC INFORMATIQUE	20 907,90	CEGELEASE AFI	36	19 299,60	19 299,60				38 599,20

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
contrat association	1982	Ecole Privée Jeanne d'Arc	dotations/enfants élémentaires	743,00	24 519,00	6	30/06/2020		
contrat association	1982	Ecole Privée Jeanne d'Arc	subvention complémentaire	6 000,00	6 000,00	6	30/06/2020		
contrat association	2020	Ecole Privée Jeanne d'Arc	dotations/enfants élémentaires	611,61	12 966,14	36	30/06/2023		
contrat association	2020	Ecole Privée Jeanne d'Arc	dotations/enfants maternelles	1 147,49	13 769,88	36	30/06/2023		

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2020	Annuité versée au cours de l'exercice
-----------------	------------------------	------------------------	-----------------	-------------	------------------------------	-----------------------------	---------------------------------------

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
 ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.3
 B1.4
 B1.5
 B1.6

8017: Subventions à verser en annuités						
NEANT						
8018: Autres engagements donnés						
Au profit d'organismes publics						
NEANT						
Au profit d'organismes privés (1)						
NEANT						
Total						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2020 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2020. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2020	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
NEANT							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
NEANT							
8028	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
NEANT							
	Engagements reçus des entreprises						
NEANT							
Total							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B17

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	51 646,00	
Associations, entreprises, personnes physiques et autres	51 646,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS PECQUENCOURT	950,00	
AMICALE LAIQUE	3 000,00	saie+elec+chauff+nett locaux
ASS 1 POUR TOUS, TOUS POUR 1	300,00	
ASS. LES PETITS CASTORS	2 922,00	
ASS. NEW DANCE	1 300,00	local+chauff+elec+nett locaux
ASS. ROUTIERE	500,00	
ASS.ANC.COMBATTANTS ET PRISON. DE GUERRE-ACF	350,00	
ASSO FULL BOXING	2 000,00	local+elec+chauff+eau+nett locaux
ASSO PARAL DE FRANCE	470,00	
ASSOC.CULTURE ET LIBERTE .	300,00	
ASSOCIATION LE SOUVENIR FRANCAIS	400,00	
CHATS ERRANTS ET CO EN DETRESSE PROTECTION A	400,00	
CLUB LOISIRS ART ET CULTURE	700,00	
COOPERATIVE ASSO DDEN	100,00	
COOPERATIVE ECOLE ALBERT CAMUS	1 048,00	
COOPERATIVE ECOLE MARIE CURIE	704,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE CLEMENCEAU	936,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE DUNANT MONTESS	1 728,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE LECLERC PASTEUR	1 488,00	
DYNA CLUB DE LALLAING	6 000,00	stade+elec+eau+chauff
F.N.A.C.A. LALLAING .	350,00	local+elec+chauff
FEMMMES ACTUELLES	600,00	local+elec+chauff+nett locaux
FNATH FLINES ET ENVIRONS .	200,00	local+elec+chauff
HARMONIE MUNICIPALE DES MINEURS	1 500,00	local+elec+chauff+nett locaux
INNOVENFANCE	5 300,00	
LA FRATERNELLE	1 000,00	marais+eau+elec
LA SAUVAGINE LALLINOISE .	250,00	
LES BALADINS CHORALE MUNICIPALE	400,00	local+elec+chauff+nett locaux
LES RANDONNEURS LALLINOIS	800,00	local+elec
LES SO FRESH MOVE	500,00	local+elec+chauff+nett locaux
MOTO CLUB DE LALLAING	500,00	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	3 500,00	
RACINES CERCLE GENE. LALLAING	300,00	local+elec+chauff+nett locaux
SDPJ MALADIE ORPHELINE	500,00	
SOCIETE HISTORIQUE LALLAING	300,00	
STE CHASSE ST HUBERT	750,00	
STE GYMNASTIQUE JEANNE D'ARC	3 000,00	local+elec+chauff+eau+nett locaux
TENNIS CLUB	1 400,00	local+eau+elec+chauff+nett locaux
TONIC LADIES .	600,00	local+elec+chauff+nett locaux
UNION DU COMMERCE	3 500,00	
VITAMINE	800,00	

Personnes de droit public	300 000,00
Etat	
NEANT	
Régions	
NEANT	
Départements	
NEANT	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CCAS LALLAING TRESORERIE CUINCY	300 000,00	
Autres		
NEANT		
Indéterminé	14 100,00	
BENARIES MYRIAM	150,00	
CAT COCOONING	300,00	
CATHY COIFF	700,00	
CELINE MARTIN CHEZ CELANE ATELIER MEUBLES CU D ET B RENOV	300,00	
DECO PLATRE LEFEBVRE PASCAL	700,00	
DEVILLARD THOMAS	300,00	
DOMISYL'COIFFURE	150,00	
DYBAL OCEANNE	300,00	
EGLANTINE JOELLE	150,00	
ETS PATRICK KACZMAREK	700,00	
FOURMEAUX SEB SONO SEBASTIEN	700,00	
JARBOUH OMAR	300,00	
JE SEME UN PEU BEAUCOUP	300,00	
KEBAB BERINAA SAS	700,00	
L'ESSENTIEL DES FLEURS chez MME PLESUMS BETTY	700,00	
LA FRITERIE LALLINOISE DUHEM LAUREEN	300,00	
LC ELEC LABEL CYRIL	700,00	
LE JARDIN DE SANDRINE	300,00	
LE SALON	700,00	
LE VINCENNES PEYEN MICKAEL	700,00	
LES MAITRES DU PAIN	300,00	
MAIDA NATHALIE	700,00	
MARINE RUCARD COIFFURE A DOMICILE	300,00	
MISS COQUETTE KLEIN ELODIE	300,00	
MW BAT SARL	300,00	
NORTHEVENTS GIDASZEWSKI MICHEL	700,00	
PRO NAIL EXPERT LEGRAND ELODIE	300,00	
PRO UTILAUTO LECLERCQ DOMINIQUE	300,00	
RICCELLI PAULINE	150,00	
RIYADH DIAB	150,00	
RUFFIN THOMAS	150,00	
SALON ANNIE FACON	700,00	
WAVY COIFFURE	300,00	
TOTAL GENERAL	365 746,00	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
101	1 088 747,48		1 088 747,48	707 885,01	380 862,47	348 636,00	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2020 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2020 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2020 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2020 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00	1,00		1,00
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00	1,00		1,00
ADMINISTRATIVE		20,00		20,00	13,72	1,00	14,72
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00		4,00	2,00	1,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	3,00		3,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	5,00		5,00	5,00		5,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00		2,00	1,00		1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00		2,00	2,00		2,00
REDACTEUR	B	2,00		2,00	1,86		1,86
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00			
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00	0,86		0,86
TECHNIQUE		74,00	28,00	102,00	62,89	3,00	65,89
ADJOINT TECHNIQUE			2,00	2,00		1,14	1,14
ADJOINT TECHNIQUE	C	33,00	19,00	52,00	27,38		27,38
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00		2,00	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	28,00	5,00	33,00	25,51		25,51
AGENT DE MAITRISE	C	8,00		8,00	7,00		7,00
INGENIEUR	A	1,00		1,00		1,00	1,00
SURVEILLANCE ET ENTRETIEN PARC DES ARBA			1,00	1,00		0,57	0,57
TECHNICIEN	B	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00		1,00	1,00		1,00
VACATAIRE			1,00	1,00		0,29	0,29
SOCIAL		3,00		3,00	3,00		3,00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	3,00		3,00	3,00		3,00
ANIMATION		7,00	1,00	8,00	3,86		3,86
ADJOINT D'ANIMATION	C	3,00	1,00	4,00	0,86		0,86
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020	C11

ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1,00		1,00	1,00		1,00
CULTUREL		2,00	1,00	3,00	1,19	1,35	2,54
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	1,00	1,00	2,00	0,19		0,19
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	1,00		1,00	1,00	1,35	2,35
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL (sauf a)		106,00	30,00	136,00	84,66	5,35	90,01

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	350			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH			A	contrats aidés
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	399			
INGENIEUR	A	TECH	821			
SURVEILLANCE ET ENTRETIEN PARC DES ARBA		TECH			A	contrat aidé
VACATAIRE		TECH			A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	350			
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020	C11

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2* : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3* : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2020	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2020 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
FONTAINE JEAN-PAUL	DROIT ET GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	G2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public au SERVICE COMPTABILITE MAIRIE DE LALLAING (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/1982	MAISONS ET CITES	MAISONS ET CITES	S.A.	13 224 243,46
01/01/1973	S.I.A.	S.I.A.	STE IMMOBILIERE H.L.M	10 905 224,33
01/01/1985	HABITAT	HABITAT	S.A.	34 998,77
01/01/2005	NOREVIE	NOREVIE	S.A.	4 930 848,36
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	G3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
DOUAISIS AGGLO -INSTRUCTION DES DROITS DES SOL	24/06/2016	COTISATION X HABITAN	15 685,00
DOUAISIS AGGLO -ORDURES MENAGERES	01/01/2008	TPU	10 828,00
Autres organismes de regroupement			
PARC NATUREL REGIONAL SCARPE ESCAUT	01/01/2009	COTISATION X HABITAN	8 682,80
SCOT	01/01/2017	COTISATION X HABITAN	7 197,85
SICAE	01/01/1989	COTISATION X HABITAN	10 352,10
SMTD	01/01/1993	COTISATION	261,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES		IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS				
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS		C3.1		
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE		C3.2		
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.		C3.3		
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.		C3.4		
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C35

C3.5 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Realisations- mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 574 021,55	1 442 153,37	534 847,90	597 020,28
RECETTES	2 574 021,55	1 713 893,07	128 742,57	731 385,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 265 684,77	5 971 086,02		2 294 598,75
RECETTES	8 265 684,77	8 479 011,12		-213 326,35

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Realisations- mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 574 021,55	1 442 153,37	534 847,90	597 020,28
RECETTES	2 574 021,55	1 713 893,07	128 742,57	731 385,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 265 684,77	5 971 086,02		2 294 598,75
RECETTES	8 265 684,77	8 479 011,12		-213 326,35
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	10 839 706,32	7 413 239,39	534 847,90	2 891 619,03
TOTAL GENERAL DES RECETTES	10 839 706,32	10 192 904,19	128 742,57	518 059,56

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2019	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2019 (%)
Taxe d'habitation	3 961 000,000	0,431 %	18,700 %	0,000 %	740 707,000	0,431 %
TFPB	3 250 000,000	3,503 %	27,470 %	0,000 %	892 775,000	3,503 %
TFPNB	27 900,000	1,455 %	76,670 %	0,000 %	21 390,000	1,451 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	7 238 900,000	1,791 %			1 654 872,000	2,079 %

IV - ANNEXES	IV
ARRETES - SIGNATURES	D2

Nombre de Membres en Exercice 29

Nombre de Membres Présents... 22

Nombre de Suffrages Exprimés... 22

Présenté par le Maire,
à Lallaing, le 07/04/2021,
Jean-Paul FONTAINE,



VOTES POUR..... 22 dont 1 Procurations
 CONTRE 0 dont 0 Procurations
 ABSTENTIONS 0 dont 0 Procurations
 Nombre de Votants 22 dont 1 Procurations

Date de Convocation : le 01/04/2021

ayant désigné Marie Emilie KOSMALSKI, secrétaire de séance.

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,

à Lallaing, le 07/04/2021,
les Membres du Conseil Municipal,

Françoise MAES 	Thierry DANCOINE 	Christelle MARTIN
Arnaud PIESETT 	Annie HAUDRECHY 	Kamel ZEBBAR
Laurence WASSON 	Antonio PROVENZANO 	Nicole MARFIL
Michel JENDRASZEK 	Gilberte DUJARDIN 	Sébastien FAUVEAUX
Sabine DECOUT 	Joël POPEK 	Emilie KOSMALSKI
Patrick NOIRET 	Stella DEVIGNE 	Bernard BAVIER
Christiane NOIRET 	Guillaume BASTIEN 	Sandrine BAVIELLO
Georges PIOTROWSKI absent excuse par procuration par Mme Françoise MAES	Nacera SOLTANI Absente excusee	René LACAILLE Absent excusee
Sonia MARTINACHE Absente excusee	Alain KLEE Absent excusee	Bruno ROBIN Absent excusee
Joël LENGLIN Absent		

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu de la transmission en Préfecture le

9 avril 2021

et de la publication le 14 avril 2021

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

ETATS DES RESTES A REALISER AU 31/12/2020

ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31 DECEMBRE 2020

OPERATION	NATURE	FONCTION	LIBELLE	MONTANT	MONTANT PAR CHAPITRE
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
					85 093,06 €
	202	822	FRAIS LIES DOCUMENTS URBANISMES		
	2031	1	FRAIS D'ETUDES	24 138,00 €	
	2031	020	FRAIS D'ETUDES	9 720,00 €	
	2031	814	FRAIS D'ETUDES	15 124,50 €	
	2031	833	FRAIS D'ETUDES	6 120,00 €	
	2051	021	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	27 850,00 €	
				2 140,56 €	
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
					289 880,54 €
	2111	020	TERRAINS NUS	3 054,00 €	
	2128	322	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	2 277,17 €	
	2128	823	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	4 638,00 €	
	21311	33	HOTEL DE VILLE	49 327,74 €	
	21312	211	BATIMENTS SCOLAIRES		
	21318	411	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	1 116,00 €	
	21318	71	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	30 854,93 €	
	2135	211	INST. AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	12 952,67 €	
	2135	212	INST. AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	12 428,64 €	
	2135	411	INST. AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	47 811,85 €	
	2135	422	INST. AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	20 757,98 €	
	2135	822	INST. AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	1 878,00 €	
	21538	814	AUTRES RESEAUX	7 639,18 €	
	2152	821	INSTALLATIONS DE VOIRIE		
	2152	822	INSTALLATIONS DE VOIRIE	44 899,89 €	
	21311	020	INSTALLATIONS DE VOIRIE	10 473,20 €	
	2158	822	AUTRES INSTALLATIONS MATERIELS ET OUTILLAGE	2 431,42 €	
	2182	020	MATERIEL DE TRANSPORT	6 258,00 €	
	2188	020	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 423,20 €	
	2188	212	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 658,67 €	
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
					99 497,82 €
	2315	020	INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	10 080,00 €	
	2312	824	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	89 417,82 €	
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS POUR OPERATION '101' REHABILITATIONS DES ECHEVINS			
101	2313	020	CONSTRUCTIONS	60 376,48 €	60 376,48 €
			TOTAL	534 847,90 €	534 847,90 €

Lallaing, le 31/12/2020

Le Maire,

Jean-Paul FONTAINE



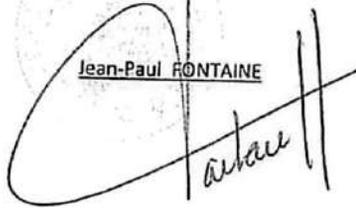
ETAT DES RESTES A ENCAISSER AU 31 DECEMBRE 2020

OPERATION	NATURE	FONCTION	LIBELLE	MONTANT
	13		SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
	13251	020	GFP DE RATTACHEMENT	21 131,25 €
	1321	020	ETATS ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	30 611,32 €
	1322	020	REGIONS	77 000,00 €
			TOTAL DES REPORTS	128 742,57 €

LALLAING LE 31 DECEMBRE 2020

Le Maire,

Jean-Paul FONTAINE



Engagement

N° 0020200017 du 19/10/2020

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

Tiers

Nom : DOUAISIS AGGLOMERATION

Adresse : 746 RUE JEAN PERRIN
59351 DOUAI CEDEX

Références bancaires

Banque : BDF DOUAI Titulaire : TRESORERIE D

RIB : 3000100345J594000000023

IBAN : FR243000100345J594000000023

BIC : BDFEFRPPCT

Objet :

FONDS DE CONCOURS 2020 INVESTISSEMENT
acompte sécurisation des entrées des écoles clotures

Pièces justificatives :

FONDS DE CONCOURS 2020 INVESTISSEMENT
acompte sécurisation des entrées des écoles clotures

Service fait le :

NON

Imputations comptables

Article	Opération	Fonction	Poste 1	Poste 2	Total initial	Solde
13251		020	021	CAD CONC	20 000,00	20 000,00
Total :					20 000,00	20 000,00

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/10/2020

L'an deux mille vingt le six octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente "Emile Roger, rue des Tours, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Paul FONTAINE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice :	29
Présents :	26
Absents excusés :	03
Procurations :	03
Nombre de suffrages exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	00
Abstentions :	00

Etaient présents :

M. FONTAINE Jean-Paul, Mme MAES Françoise, Mme MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, Mme HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, Mme WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, Mme MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, Mme DUJARDIN Gilberte, M. FAUVEAUX Sébastien, Mme DECOUT Sabine, M. POPEK Joël, Mme KOSMALSKI Emilie, M. NOIRET Patrick, Mme DEVIGNE Stella, M. BAVIER Bernard, Mme NOIRET Christiane, M. BASTIEN Guillaume, M. PIOTROWSKI Georges, Mme SOLTANI Nacera, M. LACAILLE René, Mme MARTINACHE Sonia, M. KLEE Alain, M. ROBIN Bruno

Procuration(s) :

M. DANCOINE Thierry donne pouvoir à Mme MARFIL Nicole, Mme BAVIELLO Sandrine donne pouvoir à Mme MAES Françoise, M. LENGLIN Joël donne pouvoir à Mme SOLTANI Nacera

Etai(ent) excusé(s) :

M. DANCOINE Thierry, Mme BAVIELLO Sandrine, M. LENGLIN Joël

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme KOSMALSKI Emilie

Date de convocation
30/09/2020

Date d'affichage
12/10/2020

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

12/10/2020

et publication du :

12/10/2020

OBJET : 2020-5-07

FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE DOTATION 2020 - CONVENTION DOUAISIS D'AGGLO

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Douaisis d'Agglo a mis en place un Fonds de Concours Communautaire destiné à accompagner les Communes Membres.

Conformément à la réglementation sur les Fonds de Concours (article L5216-VI du Code Général des Collectivités Territoriales), il convient de fixer les modalités du versement.

Monsieur le Maire relate que la Commune est ainsi dotée, pour 2020, de la somme de 40 000 € et propose de l'affecter au financement de dépenses de fonctionnement pour 20 000 € et au financement de dépenses d'investissement pour 20 000 €.

Il précise que ces dépenses de fonctionnement concernent des frais inhérents à la maintenance technique de certains équipements publics :

- Entretien de l'ascenseur de la Salle Pierre Legrain
- Entretien des extincteurs
- Entretien des portes automatiques et ascenseur Hôtel de Ville
- Maintenance et entretien des chaudières et conduits de fumée des Bâtiments Communaux

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché en préfecture le 22/01/2021

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

Affiché le

ID : 059-215903279-2021008-CONV2020_5_07-CC

CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS

Entre

La Commune de LALLAING représentée par son Maire en exercice, habilité à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal en date du *06 octobre 2020*

Delibération n° 2020-5-07

Ci-après désignée « la Commune »

D'une Part

Et

DOUAISIS AGGLO, représentée par son Président en exercice, habilité à l'effet des présentes par décision du conseil communautaire en date du 17 décembre 2020.

Ci-après désignée « la Communauté »

D'autre part

EXPOSE

DOUAISIS AGGLO a mis en place un fonds de concours communautaire destiné à accompagner les communes membres dans le financement de mise en place d'équipements publics ou de leur amélioration.

Chaque commune membre est ainsi dotée annuellement d'une somme qu'elle peut proposer d'affecter au financement d'un équipement public. Pour cela, la commune adresse à DOUAISIS AGGLO une fiche qui caractérise l'éligibilité de ces dépenses au regard de la notion d'équipement public.

La commune peut choisir d'utiliser le fonds de concours communautaire mis à sa disposition pour financer des dépenses de fonctionnement relatives à un équipement public ou de mettre en réserve la dotation annuelle pour des dépenses ultérieures. Ces deux options peuvent se cumuler dans la limite des sommes allouées à la commune pour l'année considérée (dotation annuelle et les mises en réserves antérieures éventuelles).

La part consacrée par DOUAISIS AGGLO,

- à chaque opération d'investissement, ne peut excéder le montant lui-même consacré par la commune dans le même plan de financement. Le financement communautaire se fera sur les montants HT.

- au financement de dépenses de fonctionnement d'équipement, ne peut excéder le montant lui-même consacré par la commune sur ces mêmes frais. Le financement communautaire sur ces dépenses de fonctionnement se fera sur des montants TTC. Ces dépenses de fonctionnement concernent des frais inhérents à la maintenance technique de l'équipement public (contrats d'entretien, petites réparations,

3 – ECHEANCIER ET PAIEMENTS

3.1 – Investissement

- La commune précise l'échéancier prévisionnel des travaux : la date de démarrage et la durée. Face à cet échéancier technique, un plan de financement y sera accolé. Les sommes seront Hors TVA.
- DOUAISIS AGGLO s'acquittera de sa participation de la manière suivante :

50% au dépôt du dossier complet

25% à la transmission des ordres de services de commencement des travaux

25% à la transmission :

- d'un bilan définitif d'opération (détaillant l'ensemble des dépenses qui y sont liées ainsi que les références des mandats et bordereaux concernés) certifié par le comptable public,
- de la photographie attestant de la mise en place du dispositif de communication visé à l'article 4 relatif à la participation financière de DOUAISIS AGGLO.

L'absence de production des documents demandés dans un délai de 6 mois après la fin des travaux (bilan définitif d'opération et photographie) ou la non réalisation effective de l'opération dans un délai de 1 an après la date de démarrage prévisionnelle emporte la restitution immédiate des sommes déjà versées.

3.2 – Fonctionnement

- La commune donne la liste des contrats liés à ces dépenses de fonctionnement pour leur montant annuel. Le rythme des échéances sera précisé.
- DOUAISIS AGGLO s'acquittera de sa participation de la manière suivante :

Pour les dépenses ponctuelles : une copie de la facture acquittée avec le numéro de mandat.

Pour les dépenses récurrentes : une copie du contrat : le remboursement par DOUAISIS AGGLO à la commune se fera automatiquement à chaque échéance – ces versements seront définitivement validés en décembre avec la production d'un état liquidatif des factures reprenant les échéances payées et les numéros de mandats – état dûment certifié par le comptable public.

La non présentation du contrat ou de la facture ne permettra pas à DOUAISIS AGGLO d'actionner les remboursements à la commune. La non transmission en fin d'année de l'état liquidatif des mandatements impliquera le remboursement à DOUAISIS AGGLO des sommes perçues par la commune.

Engagement

N° 0020200015 du 19/10/2020

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

Tiers

Nom : DOUAISIS AGGLOMERATION
Adresse : 746 RUE JEAN PERRIN
59351 DOUAI CEDEX

Références bancaires

Banque : BDF DOUAI Titulaire : TRESORERIE D
RIB : 3000100345J594000000023
IBAN : FR243000100345J594000000023
BIC : BDFEFRPPCCT

Objet :

FONDS DE CONCOURS 2018 DSC PART 4
TRANSFORMEE EN FDC 50% 1 ER ACOMPTE

Pièces justificatives :

FONDS DE CONCOURS 2018 DSC PART 4
TRANSFORMEE EN FDC 50% 1 ER ACOMPTE

Service fait le :

NON

Imputations comptables

Article	Opération	Fonction	Poste 1	Poste 2	Total initial	Solde
13251		020	021	CADCONCO	2 262,50	1 131,25
Total :					2 262,50	1 131,25

Historique

Liste des pièces comptables issues de cet engagement			
Pièces	Date	Objet	Montant
439/93	19/10/2020	FONDS DE CONCOURS 2019 DSC PART 4 TRANSFORMEE EN I	1 131,25

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/04/2021
 Reçu en préfecture le 09/04/2021
 Affiché le en préfecture le 12/10/2020 **SLOW**
 ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

Affiché le **SLOW**
 ID : 059-215903279-20201006-2020_5_06-DE

Séance du 06/10/2020

L'an deux mille vingt le six octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente "Emile Roger, rue des Tours, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Paul FONTAINE.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice :	29
Présents :	26
Absents excusés :	03
Procurations :	03
Nombre de suffrages exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	00
Abstentions :	00

Etai(en)t présents :

M. FONTAINE Jean-Paul, Mme MAES Françoise, Mme MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, Mme HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, Mme WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, Mme MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, Mme DUJARDIN Gilberte, M. FAUVEAUX Sébastien, Mme DECOUT Sabine, M. POPEK Joël, Mme KOSMALSKI Emilie, M. NOIRET Patrick, Mme DEVIGNE Stella, M. BAVIER Bernard, Mme NOIRET Christiane, M. BASTIEN Guillaume, M. PIOTROWSKI Georges, Mme SOLTANI Nacera, M. LACAILLE René, Mme MARTINACHE Sonia, M. KLEE Alain, M. ROBIN Bruno

Procuration(s) :

M. DANCOINE Thierry donne pouvoir à Mme MARFIL Nicole, Mme BAVIELLO Sandrine donne pouvoir à Mme MAES Françoise, M. LENGLIN Joël donne pouvoir à Mme SOLTANI Nacera

Etai(ent) excusé(s) :

M. DANCOINE Thierry, Mme BAVIELLO Sandrine, M. LENGLIN Joël

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme KOSMALSKI Emilie

Date de convocation
30/09/2020

OBJET : 2020-5-06

Date d'affichage
12/10/2020

**FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE DSC PART 4 TRANSFORMEE
EN FONDS DE CONCOURS POUR 50% : 2019**

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

12/10/2020

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que DOUAISIS AGGLO a instauré une quatrième part de Dotation Solidarité Communautaire (DSC) afin de promouvoir l'accueil des parcs d'activité par les communes.

et publication du :

12/10/2020

Par délibération du 24/07/2020 le conseil communautaire de DOUAISIS AGGLO a décidé de transférer 50% des parts 4 de DSC vers des fonds de concours en investissement.

Conformément à la réglementation sur les Fonds de Concours (article L5216-VI du Code Général des Collectivités Territoriales), il convient de fixer les modalités du versement.

Monsieur le Maire relate que la Commune a été dotée, pour 2019, de la somme de 2 262,50€, correspondant à 50% de la part 4 de DSC.

Monsieur le Maire propose de l'affecter au financement de dépenses d'Investissement concernant la création du jardin médiéval au Musée de la vie Lallinoise rue Alphonse Caudron (ancien presbytère), phase 2.

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché en préfecture le 19/10/2020

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

Affiché le

ID : 059-215903279-20201006-CONV2020_5_06-CC

CONVENTION POUR LA DSC PART 4 TRANSFORMEE EN FONDS DE CONCOURS POUR 50%

Entre

La Commune de LALLAING représentée par son Maire en exercice, habilité à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal en date du

Ci-après désignée « la Commune »

D'une Part

Et

DOUAISIS AGGLO, représentée par son Président en exercice, habilité à l'effet des présentes par décision du conseil communautaire en date du 24 juillet 2020.

Ci-après désignée « la Communauté »

D'autre part

EXPOSE

DOUAISIS AGGLO a mis en place un fonds de concours communautaire destiné à accompagner les communes membres dans le financement de mise en place d'équipements publics ou de leur amélioration.

Chaque commune membre est ainsi dotée annuellement d'une somme qu'elle peut proposer d'affecter au financement d'un équipement public. Pour cela, la commune adresse à DOUAISIS AGGLO une fiche qui caractérise l'éligibilité de ces dépenses au regard de la notion d'équipement public.

La commune peut choisir d'utiliser le fonds de concours communautaire mis à sa disposition pour financer des dépenses d'investissement relatives à un équipement public ou de mettre en réserve la dotation annuelle pour des dépenses ultérieures. Ces deux options peuvent se cumuler dans la limite des sommes allouées à la commune pour l'année considérée (dotation annuelle et les mises en réserves antérieures éventuelles).

La part consacrée par DOUAISIS AGGLO, à chaque opération d'investissement, ne peut excéder le montant lui-même consacré par la commune dans le même plan de financement. Le financement communautaire se fera sur les montants HT.

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le en préfecture le 19/04/2021

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

Affiché le

ID : 059-215903279-2021006-CONV2020_5_06-CC

25% à la transmission :

- d'un bilan définitif d'opération (détaillant l'ensemble des dépenses qui y sont liées ainsi que les références des mandats et bordereaux concernés) certifié par le comptable public,
- de la photographie attestant de la mise en place du dispositif de communication visé à l'article 4 relatif à la participation financière de DOUAISIS AGGLO.

L'absence de production des documents demandés dans un délai de 6 mois après la fin des travaux (bilan définitif d'opération et photographie) ou la non réalisation effective de l'opération dans un délai de 1 an après la date de démarrage prévisionnelle emporte la restitution immédiate des sommes déjà versées.

4 – COMMUNICATION

Si la participation financière de DOUAISIS AGGLO porte sur des investissements immobiliers communaux, la Commune réalise, à ses frais et durant tout le temps des travaux, l'affichage du logo de DOUAISIS AGGLO (format minimal de 25x 30 cm hors texte) avec mention de la somme que la communauté consacre à cette opération. Cet affichage est effectué à l'extérieur de cet équipement et de manière à être visible de la voie publique qui le borde.

La commune s'engage à fournir à DOUAISIS AGGLO la photographie attestant de la mise en place du présent dispositif de communication.

5 – RECOURS

Tout litige portant sur l'application de La présente convention est du ressort du tribunal administratif de LILLE.

Pour la Communauté,

Pour le Président
Le Vice-Président délégué

Christophe DUMONT



Pour la Commune,

MAIRIE DE LAILLY
NOROT
Jean - Paul FONTEJIE
Signature: Fontenje

Engagement

N° 0020190017 du 04/07/2019

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

SLOW

Tiers

Nom : PREFECTURE DE LA REGION NORD-PAS
Adresse : 12 RUE JEAN SANS PEUR
59039 LILLE CEDEX

Références bancaires

Banque : BRED Titulaire : GAZ DE FRANC
RIB : 10107001090051502218842
IBAN : FR7610107001090051502218842
BIC : BREDFRPPXXX

Objet :

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT
LOCAL (DSIL) 2019 REHABILITATION DES

Pièces justificatives :

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT
LOCAL (DSIL) 2019 REHABILITATION DES

Service fait le :

NON

Imputations comptables

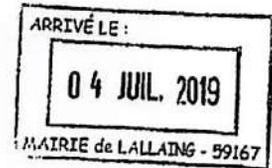
Article	Opération	Fonction	Poste 1	Poste 2	Total initial	Solde
1321	101	020	2513	T ECHEVI	100 037,00	30 611,32
Total :					100 037,00	30 611,32

Historique

Liste des pièces comptables issues de cet engagement			
Pièces	Date	Objet	Montant
51/17	10/03/2020	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2	30 011,10
343/75	31/08/2020	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2	39 414,58



PRÉFET DU NORD
SOUS-PREFECTURE DE DOUAI



Bureau des Affaires
Territoriales

Affaire suivie par:
Jean DERACHE
Tél : 03 27 93 59 71
Fax : 03 27 88 22 61

A

Monsieur le Maire
de LALLAING

Douai, le - 4 JUL, 2019

jean.derache@nord.gouv.fr

Objet : Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) - exercice 2019

Réf : Votre candidature du 3 décembre 2018.

La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) est inscrite depuis 2018 dans le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L.2334-42.

La Région Hauts-de-France bénéficie, à ce titre, pour l'année 2019, d'une enveloppe de 48 300 000 euros.

Dans ce cadre, un appel à projet a été lancé le 28 janvier 2019 auprès de l'ensemble des collectivités du département.

Un nombre important de dossiers m'a encore été adressé cette année, qui témoigne de la pertinence et de l'utilité de la pérennisation de cette dotation visant à soutenir la concrétisation des projets que vous souhaitez porter en faveur du développement territorial.

Sur la base de mes propositions, Monsieur le Préfet de la Région Hauts-de-France a validé une programmation pour l'année en cours conformément à la circulaire ministérielle du 11 mars 2019.

J'ai le plaisir de vous informer que votre projet de « réhabilitation du bâtiment Les Echevins » a été retenu pour un montant de 100 037,00 €, représentant 10,18 % du coût de l'opération estimé à 982 479,00 € H.T.

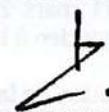
La complétude de votre dossier a été établie par mes services le 13 décembre 2018.

Je vous rappelle enfin que l'accusé réception au 3 décembre 2018 qui vous avait été délivré pour votre dossier vous autorisait à engager les travaux à cette date.

L'arrêté préfectoral correspondant à cette subvention vous sera adressé prochainement, précisant notamment les modalités de versement de la D.S.I.L.

Bien cordialement.

Le Sous-Préfet,


Jacques DESTOUCHES



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

ARRÊTÉ
EJ n° 2102 774 499
portant attribution d'une subvention
au titre de la dotation de soutien à l'investissement local
2019

Le Préfet de la région Hauts- de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, modifiée,

VU la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 et notamment son article 157,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU le décret du 26 avril 2016, portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Nord-Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord,

VU le décret n° 2018-251 du 6 avril 2018 relatif à l'utilisation d'un téléservice devant le Conseil d'État, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs et portant autres dispositions,

VU le décret n° 2018-428 du 1^{er} juin 2018 relatif aux dotations de l'État aux collectivités territoriales,

VU l'arrêté ministériel du 23 décembre 2002 relatif aux pièces à produire à l'appui des demandes de subventions de l'État pour des projets d'investissement,

VU l'arrêté ministériel du 16 juillet 2014 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'État pris en application de l'article 54 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU la circulaire du 11 mars 2019 du ministre de la cohésion des territoires, relative aux dotations et fonds de soutien à l'investissement en faveur des territoires,

VU la réunion de validation de la programmation en date du 6 juin 2019

VU la demande de subvention présentée par le bénéficiaire,

SUR proposition de la Secrétaire générale pour les affaires régionales

Article 4 - Délais de commencement et d'exécution du projet

Le bénéficiaire de la subvention dispose, pour commencer l'exécution du projet, d'un délai de 2 ans à compter de la notification du présent arrêté éventuellement prorogeable un an. L'autorité administrative est seule compétente pour accorder la prorogation, le cas échéant, sur demande écrite et justifiée du bénéficiaire avant expiration de ce délai.

Il s'engage à informer le service identifié en préambule de la date de commencement de l'opération et à réaliser les travaux dans un délai de 4 ans après le début d'exécution. Une prorogation de 2 ans maximum peut éventuellement être accordée sur demande écrite et justifiée du bénéficiaire avant expiration de ce délai.

Ces délais sont conditionnés aux évolutions réglementaires et budgétaires.

Article 5 - Suivi et Contrôle de l'action

L'administration se réserve le droit de faire suivre et vérifier par toute personne de son choix, sur pièce et sur place, les dépenses effectuées au titre de l'opération aidée. Au cas où le titulaire empêcherait l'administration de procéder aux contrôles ou ne fournirait pas dans les délais prescrits les documents demandés, le versement de la subvention serait interrompu.

Toute modification importante matérielle ou financière de l'opération doit être communiquée préalablement au service identifié en préambule et fera, le cas échéant, l'objet d'une modification de la décision de subvention initiale.

L'État peut faire apprécier l'impact de l'action dans un secteur concerné, dans le cadre du dispositif d'évaluation des projets réalisés.

L'administration se réserve le droit de diffuser les résultats de l'action entreprise.

Article 6 - Résiliation et reversement

Dans le cas de non-exécution dans les délais prévus, ou d'exécution incomplète ou non conforme au regard de la commande initiale, sur proposition du service identifié en préambule ou du Préfet de la région Hauts-de-France, après procédure contradictoire, l'annulation partielle ou totale de la subvention peut être prononcée par le Préfet de département ou de région. Il pourra être exigé le reversement partiel ou total des sommes perçues.

Dans le cas où les sommes versées sont supérieures aux dépenses engagées, il doit être établi un ordre de reversement.

Le reversement total ou partiel de l'aide ou l'interruption du versement peut être décidé par l'État à la demande du titulaire lorsque celui-ci ne souhaite pas poursuivre l'action et sollicite la résiliation de la décision.

Article 7 - Délais et voie de recours

Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Tout litige résultant de l'exécution du présent arrêté est du ressort du tribunal administratif de Lille, lequel peut être saisi via www.telerecours.com.

Engagement

N° 0020200019 du 21/10/2020

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLOK

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

Tiers

Nom : REGION NORD PAS DE CALAIS
Adresse : 7 QUARE MORISSON
59014 LILLE CEDEX

Références bancaires

Banque : Titulaire :
RIB :
IBAN :
BIC :

Objet :

FEDER REHABILITATIONS DES ECHEVINS123

Pièces justificatives :

FEDER REHABILITATIONS DES ECHEVINS123

Service fait le :

NON

Imputations comptables

Article	Opération	Fonction	Poste 1	Poste 2	Total initial	Solde
1322		020	2513	T ECHEVI	385 000,00	77 000,00
Total :					385 000,00	77 000,00

Historique

Liste des pièces comptables issues de cet engagement			
Pièces	Date	Objet	Montant
571/113	04/12/2020	FEDER REHABILITATIONS DU BATIMENT LES ECHEVINS EN C	308 000,00



Région
Hauts-de-France

Direction Aménagement du territoire et du logement
Service Administratif et Financier – Cellule FEDER



UNION EUROPÉENNE



Monsieur Jean-Paul FONTAINE
Maire
Place Jean Jaurès
Hôtel de Ville
59167 LALLAING

Réf : DATL-2020-025324
Numéro Synergie : NP0021044
Dossier suivi par : Héléne LUCAS
Tél : +33374271768
Mail : helene.lucas@hautsdefrance.fr

Lille le - 6 NOV. 2020

Objet : Notification de paiement d'un premier acompte de la subvention relative à l'opération «FEDER 2014-2020 – Priorité d'investissement 6 C – Réhabilitation du bâtiment Les Echevins en centre culturel»

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu en date du 22/06/2020, vous avez sollicité, auprès du Président du Conseil régional, le paiement de la subvention relative au dossier cité en objet.

J'ai l'honneur de vous informer que votre demande a fait l'objet d'un paiement par mes services dont les références sont les suivantes :

. Numéro du mandat : 52239

. Montant du mandat : 308 000 €

Pour mémoire, je vous rappelle que pour le paiement du solde, vous disposez de 12 mois supplémentaires à compter de la date de fin d'éligibilité de l'opération afin de vous permettre d'envoyer les factures acquittées relatives à des prestations réalisées dans la période de l'opération citée dans l'avenant n°1.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée

Par délégation du Président du Conseil régional,



Pierre CAILLIEREZ
Directeur adjoint



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

Le Président

N° de dossier : 19179075
N° Synergie : NP0021044
(à rappeler sur toute correspondance)
Dossier suivi par : Emmanuel Moulin
Gestionnaire Europe : Héléne Lucas
DATL - Direction de l'Aménagement du Territoire et du Logement
Tél : 03 74 27 17 55
Mail : emmanuel.moulin@hautsdefrance.fr

DRH
Arrivée le:
21 AOÛT 2020
59137 LALLAING



Programme Opérationnel Nord-Pas de Calais - OI - 2014-2020



Ce projet fait l'objet d'une
demande de cofinancement
par l'Union Européenne

Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le 
ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

Monsieur Jean-Paul FONTAINE
Maire
Place Jean Jaurès
Hôtel de Ville
59167 LALLAING

Lille, le 20 AOÛT 2020

Objet : Avenant n° 1 à la convention 20000336

Monsieur le Maire,

A la suite de l'avis favorable rendu le 08/10/2019 par le Comité unique de programmation, une subvention européenne d'un montant maximum de 385 000 euros vous a été accordée au titre du Programme Opérationnel FEDER-FSE Nord-Pas de Calais 2014-2020 pour la réalisation de l'opération Réhabilitation du bâtiment Les Echevins en centre culturel.

Je vous prie de trouver ci-joint, deux exemplaires de l'avenant n° 1 à la convention n° 20000336. Je vous remercie de m'en retourner un exemplaire dûment signé dans les meilleurs délais

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Xavier BERTRAND

P.J. : 2 exemplaires de l'acte juridique

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France



N° 2000036611001

Avenant 1 à la convention attributive d'aide européenne n° 20000336

PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE NORD-PAS DE CALAIS 2014-2020

N° Synergie NP0021044 N° Astre 19179075

Direction instructrice DATL - Direction de l'aménagement du territoire et du logement (ex. DAd)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget régional ;

Vu le décret n° 2016-279 du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes soutenus par les fonds structurels et d'investissement européens pour la période 2014-2020, et l'arrêté du 8 mars 2016 pris en son application ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 8 mars 2016 pris en application du décret n° 2016-279 du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses des programmes européens pour la période 2014-2020 ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2017 modifiant l'arrêté du 8 mars 2016 pris en application du décret n° 2016-279 du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses des programmes européens pour la période 2014-2020 ;

Vu la délibération n°20171927 du Conseil Régional en date du 14 décembre 2017 complétant la délibération n° 20171334 du Conseil régional en date du 16 octobre 2017 et la délibération n° 20160005 du Conseil régional en date du 4 janvier 2016 portant délégations d'attributions du Conseil régional à son Président afin de lui permettre de procéder, après avis du comité régional de programmation, à l'attribution et à la mise en œuvre des subventions liées à la gestion du FEDER-FSE ;

Vu la convention n° 20000336 du 20/01/2020 relative à l'opération « Réhabilitation du bâtiment Les Echevins en centre culturel », s'inscrivant dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE Nord-Pas de Calais 2014-2020 axe n° AP04 - priorité d'investissement : PI06c - objectif spécifique : PI06c-2_OS1: Préserver et développer le patrimoine et les paysages remarquables du Nord - Pas de Calais comme supports de transformation sociale, environnementale et économique

Vu la demande de modification de la convention susvisée présentée par le bénéficiaire et réceptionnée par les services de la Région le 14/01/2020 ;

Vu l'avis favorable émis par le Groupe de programmation et de suivi en date du 19/05/2020;

Vu l'avis favorable émis par le Comité unique de programmation en date du 16/06/2020 ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil régional relatif à l'attribution des aides européennes suite au Comité unique de programmation du 16/06/2020 ;

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

Fait à LILLE, le **20 AOUT 2020**

en deux exemplaires originaux.

Pour le bénéficiaire
le Maire
Monsieur Jean-Paul FONTAINE

Pour la Région
le Président du Conseil Régional Hauts-de-France
Xavier BERTRAND



Note de synthèse

Compte administratif 2020

LALLAING

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Contrairement au budget primitif, il n'y a pas d'obligations d'équilibre pour ce document. Il permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre à vos attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

Il sera présenté, par le biais de ce document, les résultats de l'exercice 2020 ainsi que ceux des années précédentes afin de voir l'évolution de la santé financière de la commune.

SOMMAIRE

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles d'investissement

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

3. Résultats de l'exercice

4. Ratios d'analyse financière

5. Niveau d'endettement

6. Effectifs de la collectivité et charges du personnel

7. Dépenses liées à la COVID19

8. Les ratios de la collectivité

1. Section de fonctionnement

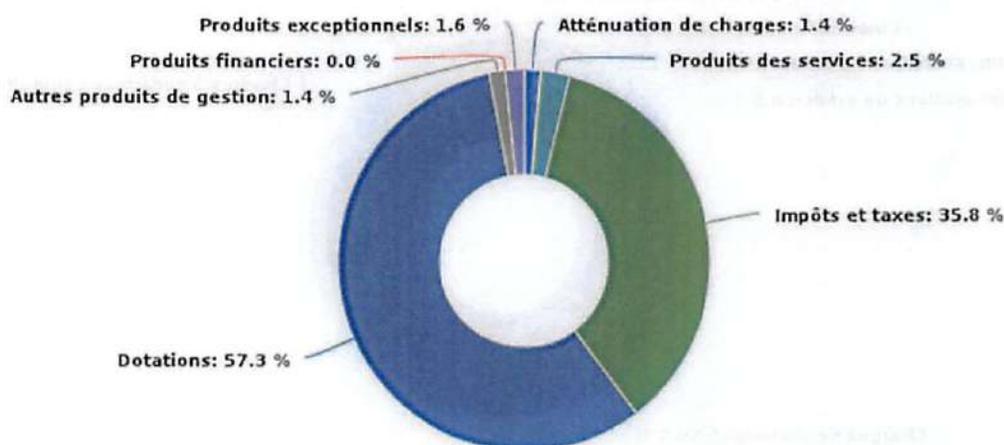
1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2020, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 669 525 €, elles étaient de 6 505 173 € en 2019. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Année	2018	2019	2020	2019-2020 %
Impôts / taxes	2 246 726 €	2 291 593 €	2 388 785 €	4,24 %
Dotations, Subventions ou participations	3 676 455 €	3 722 289 €	3 818 937 €	2,6 %
Recettes d'exploitation	366 358 €	330 323 €	259 092 €	-21,59 %
Autres recettes	185 913 €	160 968 €	202 711 €	74,42 %
Total Recettes réelles de fonctionnement	6 475 452 €	6 505 173 €	6 669 525 €	2,48 %

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

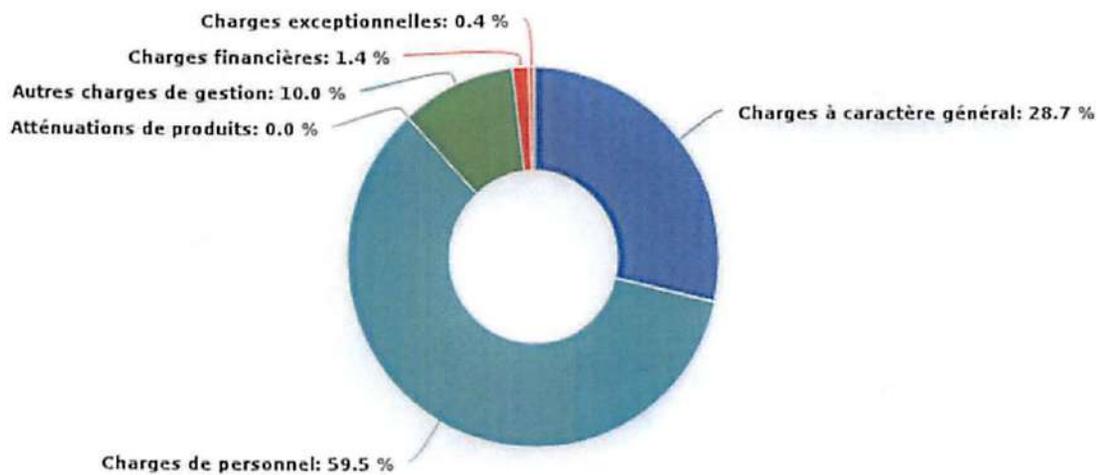
Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2020, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 5 770 582 €, elles étaient de 5 927 667 € en 2019.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Année	2018	2019	2020	2019-2020 %
Charges de gestion	2 298 126 €	2 297 146 €	2 231 315 €	-2,87 %
Charges de personnel	3 654 736 €	3 535 717 €	3 432 805 €	-2,91 %
Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €	- %
Charges financières	79 737 €	84 718 €	83 197 €	-1,8 %
Autres dépenses	27 787 €	10 087 €	23 269 €	130,69 %
Total Dépenses réelles de fonctionnement	6 060 386 €	5 927 668 €	5 770 586 €	-2,65 %

2. Section d'investissement

A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

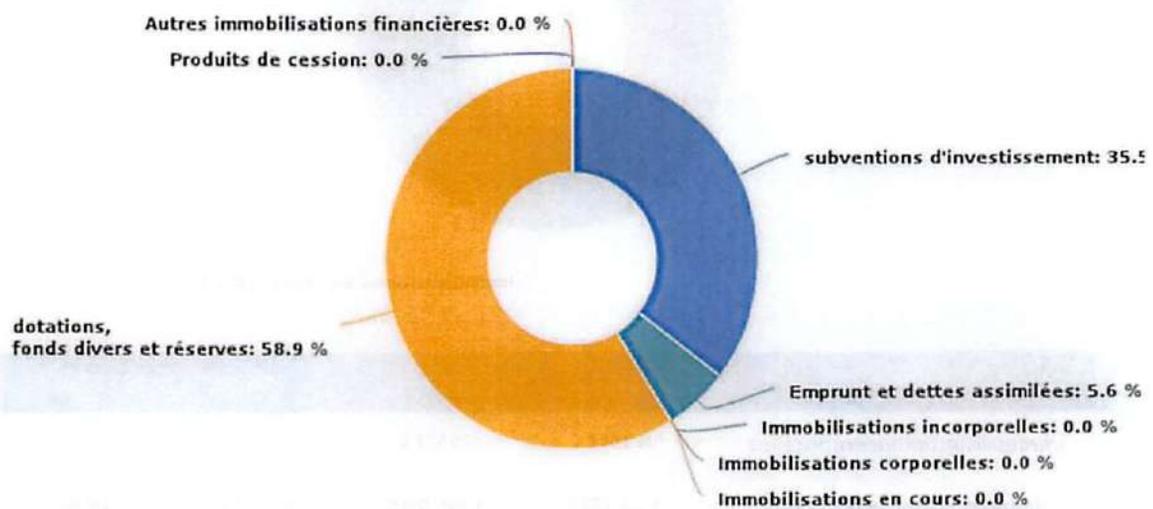
2.1 Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...)
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédent de la section de fonctionnement) ;
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2020, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 513 391 €, elles étaient de 2 807 637 € en 2019. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles d'investissement



Année	2018	2019	2020	2019-2020 %
Subvention d'investissement	309 570 €	415 044 €	537 133 €	29,42 %
Emprunt et dettes assimilées	0 €	1 200 200 €	85 338 €	-92,89 %
Dotations, fonds divers et réserves	275 042 €	1 168 619 €	890 922 €	-23,76 %
<i>Dont 1068</i>	<i>0 €</i>	<i>983 240 €</i>	<i>554 329 €</i>	<i>-43,62 %</i>
Autres recettes d'investissement	21 403 €	23 774 €	0 €	-100 %
Total recettes d'investissement	606 015 €	2 807 637 €	1 513 393 €	-46,1 %

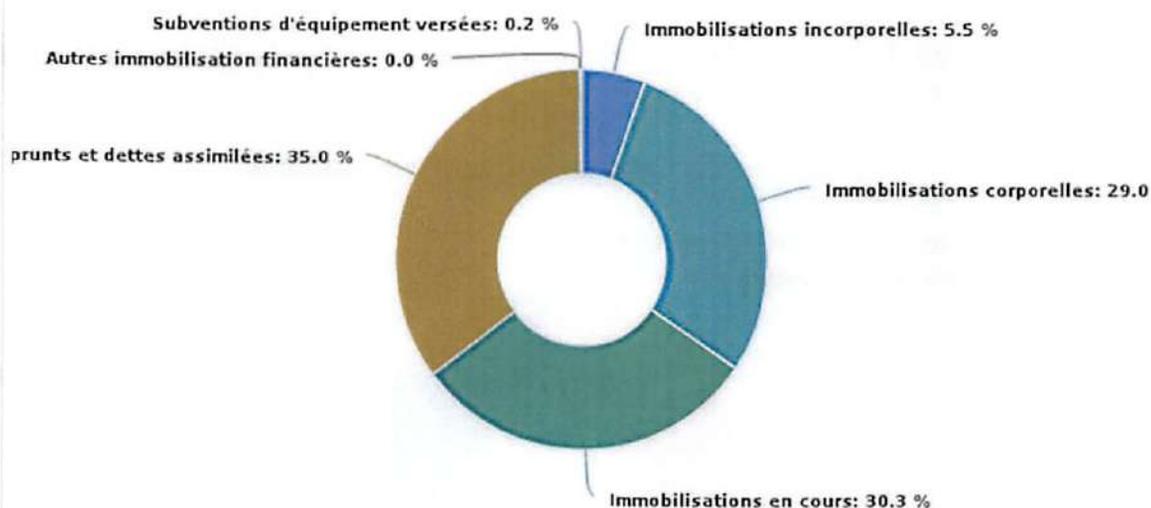
2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2020, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 1 264 926 €, elles étaient de 2 521 856 € en 2019.

Structure des dépenses réelles d'investissement



Année	2018	2019	2020	2019-2020 %
Immobilisations incorporelles	169 384 €	70 577 €	68 643 €	-2,74 %
Immobilisations corporelles	1 156 758 €	1 195 769 €	361 311 €	-69,78 %
Immobilisations en cours	376 938 €	876 043 €	376 938 €	-56,97 %
Emprunts et dettes assimilées	345 965 €	379 467 €	435 879 €	14,87 %
Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €	22 155 €	0 %
Total dépenses d'investissement	1 672 107 €	2 521 856 €	1 264 926 €	-49,84 %

3. Résultats de l'exercice

Réalisations de l'exercice	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	5 971 086 €	6 726 923 €	755 837 €
Section d'investissement	1 322 324 €	1 713 893 €	391 569 €
Total	7 293 410 €	8 440 816 €	1 147 406 €

Reports	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	1 752 087 €	-
Section d'investissement	119 829 €	0 €	-

Total Réalisations + reports	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	5 971 086 €	8 479 010 €	2 507 925 €
Section d'investissement	1 442 153 €	1 713 893 €	271 739 €

Restes à Réaliser	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	0 €	-
Section d'investissement	534 848 €	128 742 €	-

Résultats totaux	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	5 971 086 €	8 479 010 €	2 507 846 €
Section d'investissement	1 997 001 €	1 842 635 €	271 738 €
Total	7 968 087 €	10 321 645 €	2 779 584 €

4. Ratios d'analyse financière

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

L'**épargne brute**, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

L'**épargne nette ou capacité d'autofinancement** représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) auquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la Collectivité sur l'exercice.

Année	2018	2019	2020	2021
Recettes Réelles de fonctionnement (€)	6 479 182	6 508 206	6 669 441	6 760 361
Dépenses Réelles de fonctionnement (€)	6 060 379	5 927 667	5 770 582	6 193 726
Epargne brute (€)	415 284	576 335	813 859	566 635
Amortissement du capital de la dette (€)	345 965	379 467	435 879	439 303
Epargne nette (€)	69 319	196 868	377 980	127 332
Encours de la dette (€)	6 013 871	6 750 137	6 399 596	5 960 292
Capacité de désendettement	14,49	11,72	7,87	10,52

Le montant d'épargne brute de la Collectivité est égal à la différence entre l'axe bleu et l'axe rouge (prendre en compte les retraitements). Si les dépenses réelles de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement, un effet de ciseau se crée, ce qui a pour conséquence d'endommager l'épargne brute dégagée par la Collectivité et de possiblement dégrader sa situation financière.



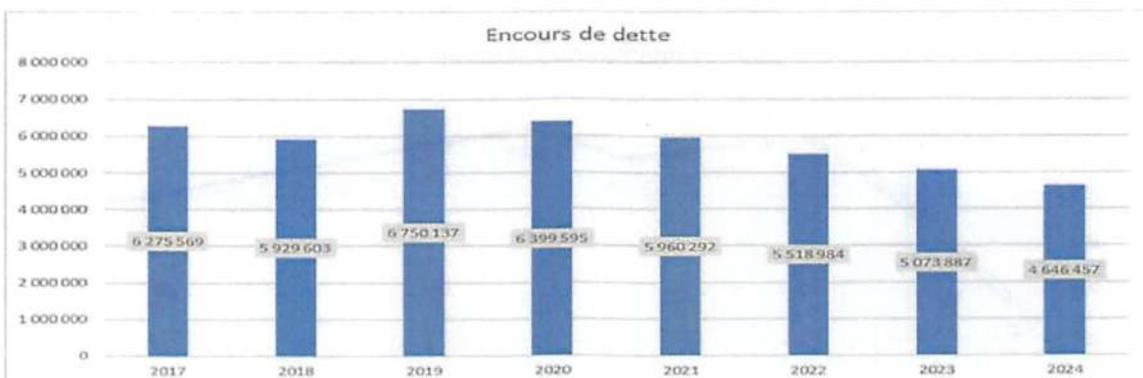
La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de la collectivité est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la collectivité, notamment au niveau des établissements de crédit.

Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'une commune française se situe aux alentours de 8 années en 2019 (note de conjoncture de la Banque Postale 2019).

5. Niveau d'endettement

Numero d'emprunt	Date encaissement	Prêteur	Objet	Capital initial	Nombre échéances	Periodicite	Date 1 ere échéance	Date dernière échéance
10001587309	16/05/2020	CREDIT AGRICOLE AGILOR	FINANCEMENT ACQUISITION TONDEUSE AUTOPOR	38 658,00	4	Annuelle	13/06/2020	13/06/2023
10001614388	16/06/2020	CREDIT AGRICOLE AGILOR	FINANCEMENT TRACTEUR KUBOTA	46 680,00	4	Annuelle	13/06/2020	13/06/2023
I238722	30/09/2014	CAISSE DES DEPOTS	CONSTRUCTION ECOLE DUNANT	3 500 000,00	100	Trimestrielle	01/04/2015	01/01/2040
D9216804/C5458675	25/06/2019	CAISSE D'EPARGNE	FINANCEMENT AMENAGEMENT DU PARC DES ARBA	1 200 000,00	80	Trimestrielle	25/09/2019	25/06/2039
MON508762EUREUR	15/05/2016	SFIL CAISSE FRANCAISE D	REFINANCEMENT	2 126 116,88	57	Trimestrielle	01/09/2016	01/09/2030
MON512732EUR	01/12/2016	LA BANQUE POSTALE	EMPRUNT POUR FINANCER LES PROJETS	1 200 000,00	60	Trimestrielle	01/12/2016	01/09/2031



Envoyé en préfecture le 09/04/2021

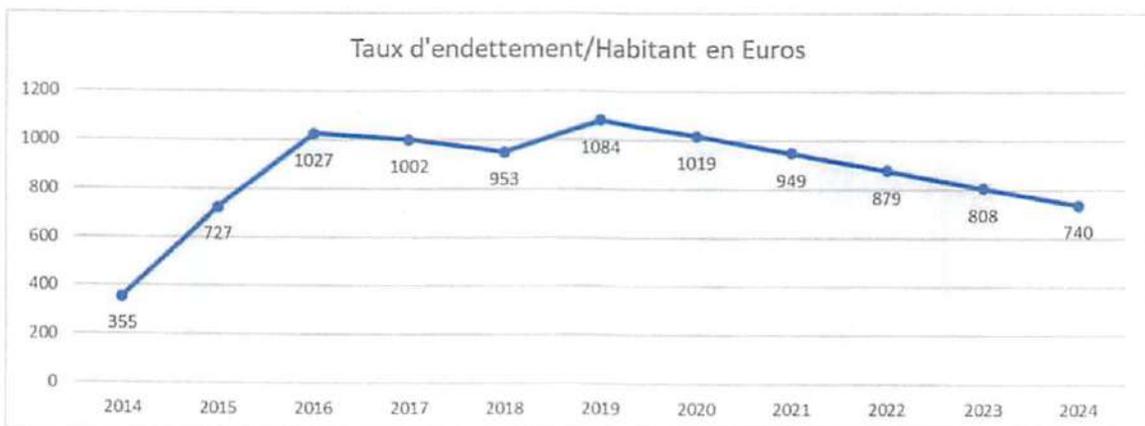
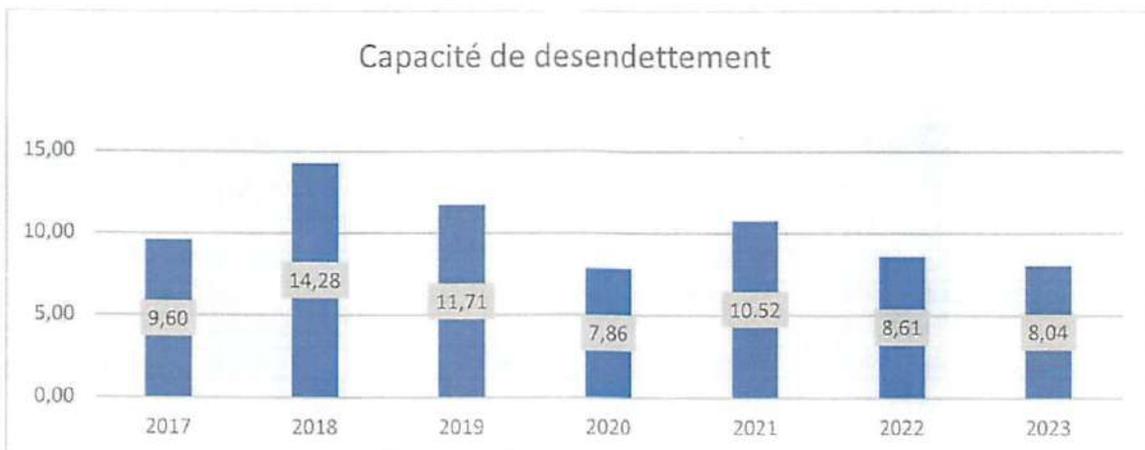
Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215903279-20210407-2021_2_02-BF

Année	2018	2019	2020	2021
Emprunt Contracté	0 €	1 200 000 €	85 338 €	0 €
Intérêt de la dette	80 377 €	84 867 €	85 520 €	80 602 €
Capital Remboursé	345 965 €	379 467 €	435 879 €	439 303 €
Annuité	426 342 €	466 734 €	521 399 €	519 906 €
Encours de dette	5 929 604 €	6 750 137 €	6 399 596 €	5 960 292 €



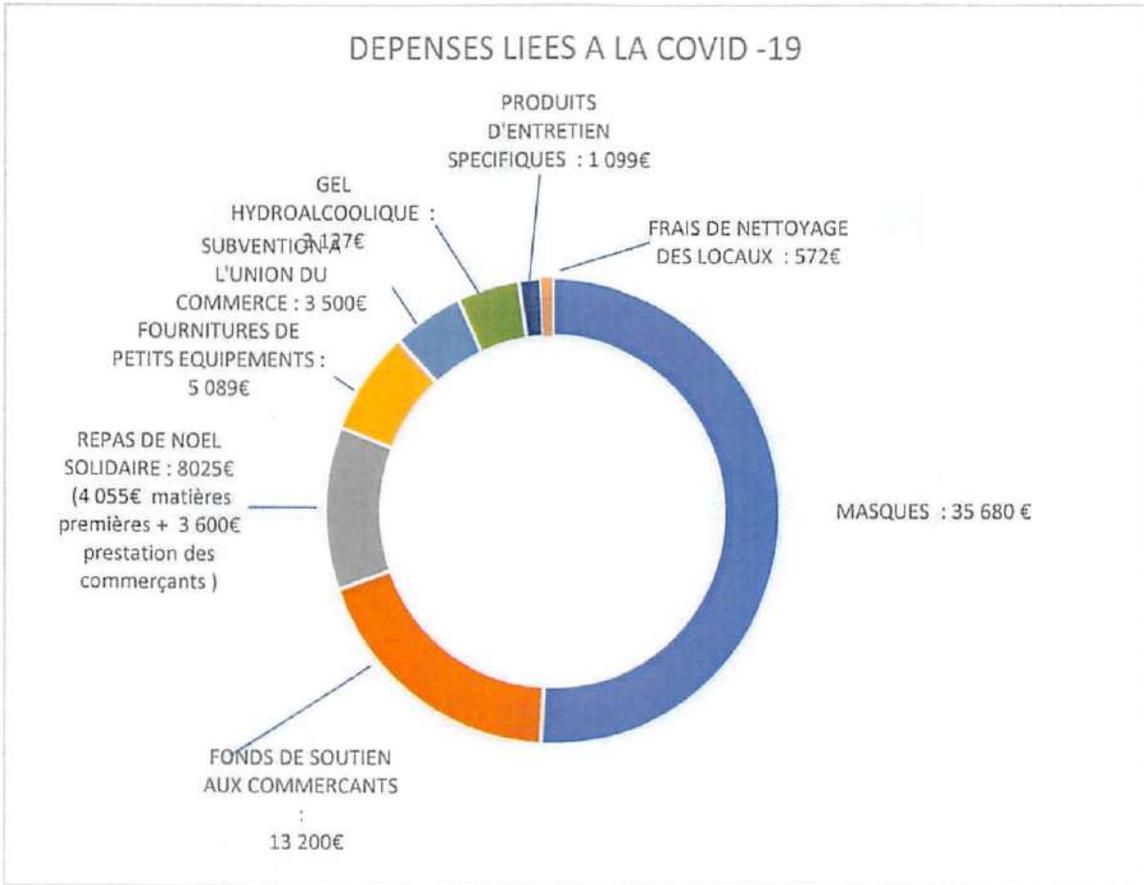
6. Effectifs et charges de personnel



EFFECTIF	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
EN NOMBRE D'AGENT	117	119	120	119	118	104	103
EN ETP	90,15	90,16	87,99	100	99,32	93,46	93,06

EFFECTIF AU 31/12/2020 PAR CATEGORIE ET FILIERE				
	A	B	C	TOTAL
ANIMATION	1	1	7	9
ADMINISTRATIVE	3	3	9	15
CULTURELLE		9		9
TECHNIQUE	1	1	68	70
TOTAL	5	14	84	103

7. Dépenses liées à la COVID 19



Les dépenses exceptionnelles liées à la COVID-19 sont de 70 292€ en 2020.

L'Etat a versé une dotation exceptionnelle de 8 700€ pour l'achat des masques.

8. Ratios obligatoires

Ratio	Libellé	2018	2019	2020	2021	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement en € / hab.	973,55	955,77	919,76	986,57	941
2	Fiscalité directe en € / hab.	257,79	262,36	268,43	270,8	508
3	Recettes réelles de fonctionnement en € / hab.	1 040,83	1 049,37	1 063,03	1 076,83	1128
4	Dép. d'équipement € / hab.	213,03	345,44	129,01	253,11	257
5	Dette / hab.	966,08	1 088,38	1 020,02	949,39	888
6	DGF/ hab.	533,96	540,17	542,91	540,77	164
7	Dép. de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	60,31%	59,65%	59,49%	60,54%	55,40%
8	Encours de la dette /Recettes réelles de fonctionnement	92,82%	103,72%	95,95%	88,17%	78,70%
9	Dépenses réelles de fonctionnement +capital de la dette /recettes réelles de fonctionnement	98,88%	96,91%	93,06%	98,11%	91,30%
10	Dép. d'équipement € / recettes réelles de fonctionnement	20,47%	32,92%	12,43%	23,51%	22,80%
11	coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	151,32%	153,09%	154,95%	Non connu à ce jour en attente notification fiscale	78,70%

Ratio 1 = Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population : montant total des dépenses de fonctionnement en mouvement réels. Les dépenses liées à des travaux en régie (crédit du compte 72) sont soustraites aux DRF.

Ratio 2 = Produit des impositions directes/population (recettes hors fiscalité reversée). Ratio 2 bis = Produit des impositions directes/population. En plus des impositions directes, ce ratio intègre les prélèvements pour reversements de fiscalité et la fiscalité reversée aux communes par les groupements à fiscalité propre.

Ratio 3 = Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population : montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance.

Ratio 4 = Dépenses brutes d'équipement/population : dépenses des comptes 20 (immobilisations incorporelles) sauf 204 (subventions d'équipement versées), 21 (immobilisations corporelles), 23 (immobilisations en cours), 454 (travaux effectués d'office pour le compte de tiers), 456 (opérations d'investissement sur établissement d'enseignement) et 458 (opérations d'investissement sous mandat). Les travaux en régie sont ajoutés au calcul. Pour les départements et les régions, on rajoute le débit du compte correspondant aux opérations d'investissement sur établissements publics locaux d'enseignement (455 en M14).

Ratio 5 = Dette/population : capital restant dû au 31 décembre de l'exercice. Endettement d'une collectivité à compléter avec un ratio de capacité de désendettement (dette/épargne brute) et le taux d'endettement (ratio 11).

Ratio 6 = DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, part de la contribution de l'État au fonctionnement de la collectivité.

Ratio 7 = Dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité ; c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité.

Ratio 9 = Marge d'autofinancement courant (MAC) = (DRF + remboursement de dette) /RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; a contrario, un ratio supérieur à 100 % indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.

Ratio 10 = Dépenses brutes d'équipement/RRF = taux d'équipement : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. À relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brut.

Ratio 11 = Dette/RRF = taux d'endettement : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.

(Source www.collectivites-locales.gouv)